

L'ESTIVAK BRETONNE



4 étapes

Guide
technique

2 au 5 Août 2024

- 2 août Grand-Champ
- 3 août Scrignac – Poullaouen
- 4 août Plougonven – Plouigneau Le Ponthou
- 5 août Loudéac



SOMMAIRE



Sommaire	2
Présentation	3
Officiels	4
Parcours – Etapes – Pictogrammes	5
Règlement particulier	6 -
Les Equipes – les Maillots de Leaders	10
Hébergement – Restauration – Hôpitaux	11
1 ^{ère} ETAPE : Grand-Champ / Grand-Champ	12 - 16
2 ^{ème} ETAPE : Scrignac / Poullaouen	17 - 21
3 ^{ème} ETAPE : Plougonven / Plouigneau (Le Ponthou)	22 - 28
4 ^{ème} ETAPE : Loudéac / Loudéac	29 - 34
Palmarès - Animateurs et Radio-Estivale	35
Dans le rétro de l'Estivale Bretonne	36



Le Télégramme



www.estivalebretonne.fr



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057209359276>

PRESENTATION

L'Estivale Bretonne est une épreuve Elite Nationale 2.12.1 qui est organisée par l'association « L'ESTIVALE BRETONNE » regroupant les 4 organisateurs d'étapes.

Organisations

1. Comité d'organisation de l'étape de Grand-Champ : Mickaël LE BELLEGO
2. Comité d'organisation du « Grand Prix de la Mine » à Poullaouen : Joël LESENECHAL - Yvon LOSSOUARN
3. Comité d'organisation « Le Ponthou Cyclisme » à Plouigneau : Jean Paul MINEC
4. VC Pays de Loudéac : Gilbert BESNARD - Edmond LE BIHAN - Yvon HARNOIS

La course cycliste « **L'Estivale bretonne** », née en 2016 du rapprochement des organisations de Scrignac-Poullaouen et du Ponthou, était alors gérée séparément par les deux comités. Le fait de passer à quatre étapes a exigé la constitution d'une association qui se charge désormais des hébergements (équipes, officiels, etc.), relation avec la FFC, des classements (photofinish) et de la diffusion, des maillots de leaders, corps arbitral, sonorisation, podiums, liaison radio, sécurité (motos drapeau jaune), animation (speakers, live et radio tour), ...etc. Elle est financée par des aides de partenaires publics et privés et les quatre organisateurs d'étapes.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente et Trésorière : Nicole TANGUY

Vice-présidents : Mickaël LE BELLEGO, Joël LESENECHAL, Yvon LOSSOUARN, Jean Paul MINEC, Edmond LE BIHAN

Trésorier Adjoint : Gilbert BESNARD

Secrétaire général : Joël LELEUX

Membres : Anthony BASSET, Eric BRIENDO, Yvon HARNOIS, Michel HERRY, Jean Yves LANCIEN, Jean Yves LE PORHO, Henri LE CORRE, Prosper LE MAGADOU, Yanick LEFEBVRE, Jean Yves MAHOUDO, Jacques PROVOST, Christophe BOUDROT, Claude LE VERT et Jean Yves LE MENN.



Nicole TANGUY

Présidente du Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne

possible.

Merci aussi à nos nombreux bénévoles présents pour leur aide et soutien le jour de l'épreuve.

J'adresse enfin un grand merci à tous mes collègues de l'association qui ne comptent pas leur temps et qui travaillent bien en amont pour que tout soit prêt.

Désormais place à la course, qu'elle soit disputée et que le public se régale et passe 4 belles journées sur l'estivale bretonne du 02 au 05/08/2024.

La 7^{ème} édition qui s'est déroulée du 04 au 07/08/2023 a remporté un vif succès. Le public record a manifesté son enthousiasme sous le soleil et la chaleur. Une superbe course âprement disputée avec au classement final la victoire pour Florian DAUPHIN (Cré'Actuel Marie Morin U 22), meilleur animateur Arne JACOBS (TWC de Kempen), meilleur grimpeur Corentin DEVROUTE (SCO Dijon Team Materiel-vélo.com), meilleur jeune Henri François RENARD HAQUIN (CC Etupes pays de Montbéliard le Doubs), meilleur breton Florian DAUPHIN et la meilleure équipe SCO Dijon.

En 2024 nous retrouverons les mêmes étapes avec la reconduction du parcours pour l'étape 3 à travers le canton de Plouigneau (innovation de l'édition de 2023) et à l'étape 1 de Grand Champ une modification de parcours afin de réduire les traversées d'agglomération. Cette année le plateau sera encore de grande qualité avec 23 équipes dont 12 Nationales 1 et 4 étrangères.

Merci à nos fidèles partenaires tant publics que privés sans qui rien ne serait



Le Vélo Club du Pays de Loudéac est très fier de s'associer au comité d'organisation une nouvelle fois pour l'édition 2024 de l'Estivale Bretonne. Bien ancrée sur le territoire breton et dans le calendrier national cycliste, cette épreuve nous tient particulièrement à cœur. Nous sommes très heureux de pouvoir vous accueillir lors de l'étape finale sur un premier circuit tracé autour de la ville de Loudéac passant par les communes de Trévé, Saint Caradec et Hémonstoir et qui connaît un dénouement spectaculaire dans les rues de Loudéac.



En partenariat avec la ville de Loudéac, nous nous efforçons de réunir toutes les conditions de sécurité afin de garantir une belle manifestation populaire ! Cette étape est aussi l'occasion pour notre équipe Nationale 1 de montrer son potentiel à domicile !

OFFICIELS

ORGANISATION

Présidente : Nicole TANGUY +33 7 88 83 35 08
Vice-présidents : Mickael LE BELLEGO (Grand Champ)
 Jean Paul MINEC (Plouigneau)
 Yvon LOSSOUARN (Poullaouen)
 Edmond LE BIHAN (Loudéac)
 Joël LESENECHAL (Scrignac)
Trésoriers : Nicole TANGUY - Gilbert BESNARD
Secrétaire : Joël LELEUX
Hébergement : Prosper LE MAGADOU - Henri LE CORRE
Informatique : Yanick LEFEBVRE
Guide Technique : Yanick LEFEBVRE

LES ORGANISATEURS DES ETAPES

Grand Champ : Mickaël LE BELLEGO Jean Yves LE PORHO
Scrignac : Joël LESENECHAL
Poullaouen : Yvon LOSSOUARN
Plouigneau : Jean Paul MINEC
Loudéac : Gilbert BESNARD

CONTRÔLE TECHNIQUE

VCP Loudéac : Président Patrice ETIENNE

ORGANISATION TECHNIQUE

Ligne d'arrivée : Anthony BASSET – Eric BRIENDO – Jean Yves LANCIEN – Ernest MANAC'H - Bernard CRAS
Photo-finish : Antoine COULOMBEL Flandre Finish
Protocole : E1 Jean Yves LE PORHO
 E2 Nicole TANGUY
 E3 Jean Paul MINEC
 E4 Gilbert BESNARD
Protection Environnement : Yvon LOSSOUARN
Dépannage neutre : Dominique VIEL Hermine SC
Radio Tour : Thibault QUENTRIC
Véhicules – Chauffeurs – Sécurité : Claude LE VERT
Moto-info : Olivier PICOUAYS
Ardoisière : Solène LE MEHAUTE

LOGISTIQUE

Voiture-Service 1 : Yvon HARNOIS
Voiture-Service 2 : Jean Yves LANCIEN - Yvon LOSSOUARN

SERVICE MEDICAL

Etape 1 : Docteur PHILIPPON
 Ambulances AVENIR
Etape 2 : Docteur LE COIDIC
 Ambulances KERAVAL
Etape 3 : Docteur LE BARS
 Ambulances KERAVAL
Etape 4 : Docteur LE BARS
 Ambulances HEMONIC

SECURITE

Motards de la « FAM'S B »
Responsable : Jean Luc LEROUGE +33 6 51 67 13 84

ANIMATION

Speakers : Eric LE BALCH
 Jean Yves LE PORHO
 Antoine MICHELIN

SITE INTERNET - CLASSEMENTS

<https://www.estivalebretonne.fr>
<https://www.flandre-finish.fr>
ET RESEAUX SOCIAUX

Responsable : Nicole TANGUY - Yanick LEFEBVRE

COLLEGE DES ARBITRES

Président du jury : Roger HUARD	+33 6 58 56 07 81
Arbitre 1 : Ludovic BERDER	
Arbitre 2 : Jérôme LE GALL	
Juge à l'arrivée : Dorian DOUBREMELLE	
Chronométreur : Ludovic DUCLOYER	
Arbitre moto 1 : Mélanie FRELAUT	
Arbitre moto 2 : Patrick LE MAUFF	
Arbitre balai :	
E1	Yvon HARNOIS
E2	Yvon PINVIDIC
E3	Yvon PINVIDIC
E4	Jean Jacques LE METAYER

CHAUFFEURS

Rôle	Chauffeur	Passagers
Voiture Pré-Ouvreuse	Michel HERRY	Marcel COSPEREC Resp. Fléchage étape
Voiture Ouvreuse AV	Jacques PROVOST	Jean Yves LE PORHO
Voiture Invités AV « CMB »	Claude LE VERT	
Voiture Direction de Course AV	Michel QUEDET	Yanick LEFEBVRE
Voiture Neutre 1 AV	Hermine SC	Hermine SC
Moto Info AV	Olivier PICOUAYS	
Moto Ardoisière AV	Christian PRIGENT	Solène LE MEHAUTE
Voiture JA Chronos AV	François COM	Ludovic DUCLOYER Dorian DOUBREMELLE
Moto Arbitre J.A. AV	Rémi LE DAUPHIN	Dorian DOUBREMELLE
Voiture Arbitre 1 AV	Franch LARVOR	Ludovic BERDER
Moto Arbitre 1 AV	Jean Yvon BOUCHEVARO	Mélanie FRELAUT
Voiture Président de Jury AR	Henri LE CORRE	Roger HUARD Thibault QUENTRIC
Voiture Arbitre 2 AR	Pierre GLORY	Jérôme LE GALL
Moto Arbitre 2 AR	Olivier VERMEIL	Patrick LE MAUFF
Voiture Médecin AR	Prosper LE MAGADOU	E1 : Dr PHILIPPON E2 : Dr LE COIDIC E3 : Dr LE BARS E4 : Dr LE BARS
Voiture Neutre 2 AR	Hermine SC	Hermine SC
Moto TV1	Jean Yves LE COQ	HVSEvenements
Moto TV2	Christophe RATEAU	HVSEvenements
Voiture Balai AR	Jean Jacques LEVENEZ	Arbitre Balai
Voiture de Service 1	Yvon HARNOIS	
Le Télégramme « Service »	Alain PIRIOU	Yves CAMUS
Voiture de Service 2	Yvon LOSSOUARN	Jean Yves LANCIEN Eric BRIENDO

½ heure avant les départs les véhicules « AV » devront se placer avant la ligne de départ, les véhicules « AR » devront se placer à l'arrière de la ligne de départ.


Gwendal Oliveux
AUTOMOBILES

PARCOURS

Kilométrage total : 564 km (dénivelé +6722m)



ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	KM (dénivelé+)
Vendredi 2 Août 2024	1ère	GRAND-CHAMP	GRAND-CHAMP	142,8 Km (+1659m)
Samedi 3 Août 2024	2ème	SCRIGNAC	POULLAOUEN	137,4 Km (+1663m)
Dimanche 4 Août 2024	3ème	PLOUGONVEN	PLOUIGNEAU	135,7 Km (+1907m)
Lundi 5 Août 2024	4ème	LOUDEAC	LOUDEAC	147,9 Km (+1493m)

PICTOGRAMMES

	Parking EQUIPES
	Ligne ARRIVEE
	Parking ORGANISATION
	Entrée Circuit
	DANGER
	Parking Spectateurs

	Ligne SPRINT «Animateur»
	Ligne GRIMPEUR
	Flamme Rouge 1Km - 3Km -
	Dérivation Véhicules et Motos
	Podium Protocole / Présentation
	Km30 – 20Km

	Contrôle Anti-Dopage
	Zone « Verte » Déchets
	Zone Ravitaillement
	Km 0
	Permanence
	Toilettes

Graphiques altimétriques pourcentages



REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : Organisation

La 8^{ème} édition de « L'Estivale Bretonne » est organisée par le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne (COEB) sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Elle se déroule du vendredi 2 au lundi 5 août 2024 et comprend 4 étapes. L'Estivale Bretonne est inscrite au calendrier fédéral FFC (2.12.1).

ARTICLE 2 : Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes (sur invitation) UCI Continentales Françaises, Professionnelles Cyclo-Cross UCI, Nationale 1, Nationale 2, Nationale 3, Sélections Nationales – Régionales - Départementales, Equipes étrangères (4 maximum) et aux équipes mixtes, de 6 coureurs maximum (4 minimum au départ de la 1^{ère} étape) de catégorie Elite - Open1.

Les équipes Françaises doivent s'engager sur Cicleweb, les équipes étrangères par bulletins papier retournés à l'organisateur uniquement. Du seul fait de son engagement et/ou de sa participation à l'épreuve et/ou de sa présence sur celle-ci, chaque équipe, chacun de ses membres et plus généralement chacun des accrédités, déclare accepter l'intégralité des dispositions du présent règlement et s'engage à les respecter. L'organisation se réserve le droit de conserver le chèque caution en cas de non-respect du contrat liant l'organisateur et les équipes (règles de participation).

ARTICLE 3 : Permanence

La permanence se tient le vendredi 2 août de 10h00 à 11h00 à l'Espace 2000 à Grand-Champ sur le lieu de départ de la 1^{ère} étape.

Le retrait des dossards, transpondeurs et plaques de cadre ainsi que la vérification des licences se feront par les responsables d'équipes.

La réunion des Directeurs sportifs en présence des membres du Collège des arbitres est fixée à 11h15 le vendredi 2 août à la permanence de l'organisation.

ARTICLE 4 : Radio-Tour : Les informations course sont émises sur la fréquence Radio-Tour de **157.4875 MHz**.

ARTICLE 5 : Assistance technique neutre : Le service d'assistance technique neutre sera assuré au moyen de deux véhicules.

ARTICLE 6 : Ravitaillement

Conformément à l'article 2.3.24 du règlement FFC, tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

Par mesure de sécurité, il sera demandé aux assistants des équipes de rester sur le côté droit de la chaussée, de ne pas s'avancer de plus d'1 mètre sur la voie de circulation et de revêtir un équipement (maillot ...) de l'équipe.

Le collège des arbitres peut réduire les distances visées ci-dessus suivant la catégorie de l'épreuve, les conditions atmosphériques, le profil et la longueur de l'épreuve ou arrondir à un certain nombre de tours de circuit. Ces décisions seront communiquées avant le départ de l'étape.

ARTICLE 7 : Classement général individuel au temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés dans chacune des 4 étapes.

Le leader du classement général individuel au temps porte le Maillot Jaune

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel au temps final, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape, et en dernier ressort, à la place obtenue lors de la dernière étape disputée.

Les prix du classement général individuel sont :
Prix versés par la FFC

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL
1 ^{ere} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
2 ^{eme} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
3 ^{eme} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
4 ^{eme} Etape	246€	183€	146€	122€	98€	85€	67€	55€	37€	24€	21€	20€	18€	17€	15€	14€	14€	14€	12€	12€	1220€
Classement Général	492€	366€	292€	244€	196€	170€	134€	110€	74€	48€	42€	40€	36€	34€	30€	28€	28€	28€	24€	24€	2440€

Total des prix FFC 7320€ de prix

ARTICLE 8 : Classement Points «Meilleur Animateur»

Un classement « Meilleur Animateur » est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints à chacune des 4 étapes,

Il est attribué à chaque classement : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement « Meilleur Animateur » porte le Maillot Blanc à Pois Verts.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général final « Meilleur Animateur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Animateur » ;
- 2°) classement général final au temps.

Les prix attribués au classement animateur sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « Meilleur Animateur » 310€ de prix

ARTICLE 9 : Classement du «Meilleur Grimpeur»

Un classement « Meilleur Grimpeur » est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 4 étapes,

Il est attribué les points suivants dans chacune des côtes : 6 – 4 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement du « Meilleur Grimpeur » porte le maillot blanc à pois U et têtes de bœufs.

Conformément à l'article 2.6.15 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Grimpeur », il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoires dans les sprints « Meilleur Grimpeur »;
- 2°) classement général final au temps.

Les prix attribués au classement grimpeur sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « Meilleur Grimpeur » 310€ de prix

ARTICLE 10 : Classement du «Meilleur Jeune U23»

Le classement du « Meilleur Jeune » est réservé aux coureurs de la catégorie ESPOIR U23 (19 – 20 – 21 – 22 ans dans l'année).

Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des jeunes.

Le leader du classement du « Meilleur Jeune » porte le maillot Rouge.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex æquo au classement général individuel du « Meilleur Jeune », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

Les prix attribués au classement jeune sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « meilleur Jeune » 310€ de prix

ARTICLE 11 : Classement par équipes

Conformément à l'article 2.6.14 du règlement FFC, le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'ex æquo, les équipes sont départagées par le nombre de premières places dans le classement par équipes du jour. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour et ainsi de suite. S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel au temps.

Les prix attribués au classement par équipe à l'issue de l'épreuve sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	240€	175€	115€	70€	55€

Total des prix du classement général par équipe final 655€ de prix

ARTICLE 12 : Classement du « Meilleur Breton »

Le classement du « Meilleur Breton » est réservé aux coureurs licenciés dans un des clubs bretons appartenant aux CD22, CD29, CD35 et CD56. Le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des Bretons. À l'issue de la dernière étape, il est déclaré vainqueur du classement des Bretons.

Le leader du classement du « Meilleur Breton » porte le maillot Noir et Blanc à Hermine.

Conformément à l'article 2.6.13 du règlement FFC, en cas d'ex aequo au classement général individuel du « Meilleur Breton », il est fait application du critère suivant :

- 1°) Addition des places obtenues à chaque étape ;
- 2°) Place obtenue dans la dernière étape disputée.

Les prix attribués au classement Breton sont :
Prix versés par l'organisateur

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Prix	115€	75€	60€	35€	25€

Total des prix du « Meilleur Breton » 310€ de prix

ARTICLE 13 : Prix

Le montant total des prix de la 7^{ème} ESTIVALE BRETONNE est de :

- classement général individuel au temps	7320€
- classement du meilleur animateur	310€
- classement du meilleur grimpeur	310€
- classement du meilleur jeune	310€
- classement de la meilleure équipe	655€
- classement du meilleur Breton	310€

MONTANT TOTAL DES PRIX **9215€**

ARTICLE 14 : Incidents dans les derniers kilomètres.

Conformément à l'article 2.6.24, en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Est considéré comme incident tout évènement indépendant des propres capacités physiques du coureur (chute, problème mécanique, crevaison) et de sa volonté de se maintenir avec les coureurs en compagnie desquels il se trouve au moment de l'incident. Les coureurs impactés par un incident doivent se faire connaître immédiatement auprès d'un arbitre en levant le bras et en se présentant auprès d'un arbitre dès la ligne d'arrivée franchie. Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante.

ARTICLE 14 Bis : Délais d'élimination

Les délais d'élimination sont de : **Etapes 1 – 2 – 4 : 10%**
 Etape 3 : 12%

Toute situation d'exception peut être tranchée par le Collège des arbitres après consultation de la Direction de l'épreuve.

ARTICLE 15 : Port des maillots de leader

Si à l'issue d'une étape un concurrent est leader de plusieurs maillots, l'attribution (« Porteur ») du maillot se fait au 2^{ème}(ou au 3^{ème} ...) en respectant l'ordre de priorité ci-dessous, dès le protocole. Le port des maillots de leader est obligatoire. Tous les leaders de classements généraux recevront un maillot distinctif s'ils ne l'ont pas encore obtenu.

Pour chacun des classements ci-avant, le leader portera obligatoirement le maillot du Partenaire.

Leur ordre de priorité est le suivant :

- 1 Général Individuel
- 2 Points Animateur
- 3 Grimpeur
- 4 Jeune U23
- 5 Breton

Au départ des étapes 2, 3 et 4, les cinq porteurs de maillots distinctifs se placeront à l'avant du peloton.

ARTICLE 16 : Lutte contre le dopage - Contrôle antidopage

Le Comité d'Organisation de l'Estivale Bretonne et chacune des équipes participantes considèrent comme de nécessité absolue le respect scrupuleux des règles et recommandations édictées par les instances compétentes en matière de lutte contre le dopage ainsi que l'obligation d'observer une conduite totalement irréprochable à cet égard. Les équipes participantes s'engagent à appliquer lesdites règles et recommandations et seront pleinement responsables de leur parfait respect par leurs coureurs et plus généralement par tous leurs salariés et prestataires.

Le contrôle antidopage s'effectue sous l'autorité de l'AFLD par les officiels désignés, à l'arrivée de chaque étape, dans les lieux définis par l'organisation.

ARTICLE 17 : Protocole – Interviews

La présentation des équipes complètes se déroulera à Grand Champ le vendredi midi dans l'ordre inverse des dossards

Aux autres étapes les coureurs devront venir au podium « présentation signature » par équipes complètes dans l'ordre inverse des voitures un « communiqué » sera diffusé

Le protocole se déroulera selon l'organisation suivante

- 1 – Remise des maillots de leader par les partenaires
- 2 – Présentation du vainqueur et des 5 leaders avec les maillots (Communication - Presse)
- 3 – Interview, remise des bouquets et trophées par les élus et partenaires
- 4 – Photo générale du podium

À l'issue de chaque étape, doivent se présenter au protocole **dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue, les Leaders ou Porteurs seront invités à suivre l'assistant du protocole juste après leur arrivée (un barnum sera placé derrière le podium protocolaire pour les recevoir avec chaises et boissons)** :

- le vainqueur de l'étape.
- le leader du classement général individuel
- le porteur du classement du meilleur jeune
- le porteur du classement du meilleur grimpeur
- le porteur du classement du meilleur animateur
- le porteur du classement du meilleur Breton
- l'équipe leader au classement par équipe recevra les casquettes à la présentation du lendemain

Doivent se présenter pour le **protocole final** dans un délai maximum de 10 minutes et en tenue :

- . Le vainqueur de la 4^{ème} étape
- . Le vainqueur de la 7^{ème} ESTIVALE BRETONNE ainsi que les 2^{ème} et 3^{ème} du classement général individuel
- . Le vainqueur du classement du meilleur jeune
- . Le vainqueur du classement du meilleur grimpeur
- . Le vainqueur du classement du meilleur animateur
- . Le vainqueur du classement du meilleur Breton
- . L'équipe lauréate du classement général par équipe

ARTICLE 18 : Pénalités Les barèmes sont conformes au règlement de la FFC.

ARTICLE 19 : Environnement

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées juste après les zones de ravitaillement.

Les coureurs et les suiveurs doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des dispositions légales en vigueur.

ARTICLE 20 : Protocole sanitaire

La course est soumise aux règles en vigueur de la FFC, des préfectures des départements du Finistère, du Morbihan et des Côtes d'Armor ainsi que des communes de Grand Champ, Scrignac, Poullaouen, Plougonven, Plouigneau et Loudéac.

Les personnes qui auraient été en contact avec un malade du COVID19 sont invités à rester à l'isolement. De manière général les règles du gouvernement Français en vigueur les jours de l'épreuve devront être respectées par l'ensemble de l'organisation, des coureurs, des accompagnateurs et des spectateurs.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure un coureur ou équipe ainsi que leurs représentants qui ne respecteraient pas le présent règlement.

ARTICLE 21 : Le présent règlement a été rédigé en langue française qui fera foi en cas de difficulté d'interprétation de ses termes dans une autre langue.

EQUIPES 2024



Cre'Actuel Marie Morin U
22 N1



VCP Loudeac N1



Dinan Sport Cycling N1



EC St Etienne Loire N1



Vendée U Pays de la Loire
N1



SCO Dijon Team Matériel
Vélo.com N1



CC Etapes le Doubs Pays de
Montbeliard N1



Héxagone Cobras Lyon
Métropole N1



Team Pays de Briec Paprec



AC Bisontine N1



Occitane CF Team Legend
Wheels N1



Morbihan Adris Gwendal
Oliveux N1



Wilvo Group - TWC de
Kempen



GSC Blagnac Vélo Sport 31
N2



Cycling Sheffield



SportBreizh Tydor Armor
Lux N3



Team N'Side N2



Charvieu Chavagneux IC N1



Adris Team La crêpe de
Brocéliande BLC N3



USSA Pavilly Barentin N2



Plouay Cycling Club N3



TAG Cycling Race Team



Alfasun Basso Team
Flanders



MAILLOTS DE LEADERS



LEADER



ANIMATEUR



GRIMPEUR



JEUNE U23



BRETON



EQUIPE

HEBERGEMENT - RESTAURATION

Lycée Diwan de Kerampuilh 29270 Carhaix-Plouguer

Personnes à contacter à votre arrivée :

Prosper LE MAGADOU +33 6 80 51 93 88
Henri LE CORRE +33 6 86 74 19 63

Accueil des équipes hors région Bretagne : **le jeudi 01 août après-midi**

1	AC Bisontine	2	SCO Dijon
3	EC St Etienne Loire	4	GSC Blagnac VS31
5	Wilvo Group - TWC de Kempen NED	6	Charvieu Chavagneux IC
7	CC Etupes	8	USSA Pavilly Barentin
9	Occitane CF Team Legend Wheels	10	Vendée U
11	Hexagone Corbas Lyon Metropole	12	TAG Cycling Race Team CAN
13	Cycling Sheffield GBR	14	Team N'Side
15	Alfasun Basso Team Flanders BEL		

Les équipes Bretonnes seront prises en charge dès le départ de la première étape **le vendredi 02 aout**.

16	Dinan Sport Cycling	17	Cré'Actuel Marie Morin U 22
18	VCP Loudéac	19	Morbihan Adris Gwendal Oliveux
20	SportBreizh Tydor Armor Lux	21	Plouay Cycling Club
22	Team Pays de Briec - Paprec	23	Team Adris La Crête de Brocéliande BLC

L'organisation rappelle aux équipes qu'elles doivent laisser le lieu d'hébergement dans un bon état de propreté après leur départ et respecter le règlement interne qu'elles ont signé au moment de leur engagement sous réserve de perdre leur caution en totalité ou en partie.

Accueil des officiels et organisation : Le jeudi 01 aout à partir de 17h ou le vendredi matin

HORAIRES DES REPAS

Le repas du vendredi midi pour les équipes bretonnes n'est pas prévu.

Jeudi 01 aout : Dîner : De 19h00 à 21h30.

Vendredi 02 aout : Petit déjeuner de 8h00 à 11h (Classique plus coureurs complément pâtes).
Dîner : De 19h00 à 21h30.

Samedi 03 aout : Petit déjeuner de 8h00 à 11h (Classique plus coureurs complément pâtes).
Dîner : De 19h00 à 21h30.

Dimanche 04 aout : Petit déjeuner de 8h00 à 11h (Classique plus coureurs complément pâtes).
Dîner : De 19h00 à 21h30.

Lundi 05 aout : Petit déjeuner de 8h00 à 11h (Classique plus coureurs complément pâtes).

HÔPITAUX

Etape 1 : Centre Hospitalier de Vannes – 20 Boulevard Général Maurice Guillaudot – 56000 VANNES

Etape 2 : Centre Hospitalier de Carhaix – Rue du Docteur Menguy – 29270 CARHAIX

Etape 3 : Centre Hospitalier des Pays de Morlaix – 15 Rue de Kersaint Gilly – 29600 MORLAIX

Etape 4 : Centre Hospitalier de Pontivy – Kério – 56920 NOYAL PONTIVY

Urgences SAMU : 15
Pompiers : 18

Gendarmerie : 17
Numéro d'Urgence Européen : 112



1^{ère} ETAPE GRAND-CHAMP – GRAND-CHAMP

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

142,8 Km (dénivelé +1659m)

Responsables Organisation

Mickaël LE BELLEGO - Jean Yves LE PORHO



Chapelle de Burgo

© A.Lamoureux - Golfe du Morbihan Vannes tourisme



La commune de Grand-Champ, Ville Active & Sportive, labellisée « Terre de Jeux 2024 », est **très fière d'accueillir** une des plus importantes courses amateurs par étapes en France : « **L'Estivale Bretonne, édition 2024** » et de **contribuer à soutenir le sport amateur** de haut niveau !

Étape incontournable depuis de nombreuses années, c'est un honneur **d'être le terrain de jeu** pour des centaines de coureurs de l'élite nationale et internationale ce vendredi 02 août 2024.

Comme à chaque édition, cette 1^{ère} étape promet du **grand spectacle** à Grand-Champ...

Réputée « **Terre de vélo** », la commune compte chaque année sur le cyclisme pour porter haut les couleurs du dépassement de soi et de l'entraide collective.

À tous ces coureurs engagés dans leur niveau respectif, nous souhaitons vous témoigner **notre profond respect** et **nos encouragements** les plus vifs !

Vive le vélo !

Sportivement vôtre,

Mme Dominique LE MEUR, Maire de GRAND-CHAMP
M. Mickaël LE BELLEGO, Conseiller Municipal Délégué à l'évènementiel

INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

La commune de Grand-Champ en quelques mots...

Entre "Armor" (la mer) et "Argoat" (l'intérieur), au pied des Landes de Lanvaux, se trouve Grand-Champ aux Portes des Landes de Lanvaux, à proximité de Vannes... Labellisée Station Verte, la commune est une étape incontournable dans un écrin de verdure pour les amateurs de nature, traditions et terroir à seulement 20 minutes du Golfe du Morbihan.

Laissez-vous tenter par une promenade pour y découvrir le patrimoine historique de la commune à travers les chapelles, les fontaines, les croix et calvaires et les mégalithes !

Empruntez les chemins de randonnée qui vous dévoileront les paysages naturels des Landes de Lanvaux !

Découvrez les spots de trail labellisés et 2 itinéraires de Grande Randonnée Équestre : l'Equibreizh et le Morbihan à Cheval.

Culture, sport, solidarité, inclusion sont des maîtres mots à Grand-Champ ! Dynamique, la commune de 5 600 habitants, compte plus d'une centaine d'associations, dont 33 sportives (plus de 2 000 licenciés) et peut se prévaloir d'être labellisé « Ville Active & Sportive », venant récompenser les sportifs qui portent haut et fort les couleurs Grégamistes et la politique sportive communale.

Pôle d'équilibre de l'agglomération, Grand-Champ est historiquement une petite centralité qui rayonne et dispose d'une offre artisanale foisonnante, d'une proposition commerciale attractive, d'un tissu d'entreprises diversifié, de services à la population à destination de tous les âges, ... pour bien-vivre à Grand-Champ !

OPERATIONS DE DEPART

09h30 : Accueil à l'Espace 2000 Célestin Bévin Route de Plumergat à Grand-Champ.

09h30 à 13h00 : Mise en place des radios dans les véhicules.

PERMANENCE

Salle de Presse Opérations de Départ (dossards, distribution des pièces officielles...).

11h15 : Réunion des directeurs sportifs, arbitres et responsables de l'organisation.

11h45 : Réunion Sécurité des membres du Comité d'Organisation, des arbitres et de TOUS les chauffeurs.

12h05 à 13h05 : Signature et présentation des équipes au podium extérieur parvis de l'Espace 2000

12h45 : Mise en place des voitures officielles sur la zone de départ.

13h05 : Appel des coureurs sur la ligne de départ.

13h15 : Départ fictif 2,6Km

Départ réel lancé



DEPART FICTIF

Il sera donné à 13h30 pour un parcours neutralisé de 2,6Km sans les véhicules des directeurs sportifs qui attendront, dans l'ordre établi, le second passage. Tous les autres véhicules accompagneront les coureurs. La voiture de dépannage arrière suivra le peloton. Une fois la partie « tour fictif » effectuée, les coureurs repasseront devant l'Espace 2000 en direction du départ réel (Route de Plumergat) qui a été décalé de 400 m après **l'impasse de Bellevue et les 2 chicanes (Km0)** pour permettre aux DS de prendre leur place dans la file. Le départ réel sera un départ lancé.

PARCOURS

Partie Neutralisée : 2,6 Km

Partie en ligne : Grand-Champ → Grand-Champ 1 Boucle de 74,9 km

Circuit de Grand-Champ : 7 tours de 9.7 km (compte tours à 7 - arrivée au 8^{ème} passage sur la ligne)

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR	
MG 1	Km21,4 Ty Planche 1000m2% Max9%
MG 2	Km45,7 La Forestière de Lanvaux 1350m3,3% Max6%
MG 3	Km57,8 RD181 Bellevue « Garage Eveno » 650m5,2% Max7%
MG 4	Km104 LA passage 4 800m5,9% Max7%

SPRINT ANIMATEUR	
S 1	Km36,4 Kermorvan la lande
S 2	Km84,6 LA passage 2
S 3	Km123,4 LA passage 6

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Vannes

Médecin en course : Docteur Philippon

L'ambulance : Ambulances AVENIR

PARKINGS AU DEPART

Parking Equipes - Organisation : Espace 2000 Célestin Blévin à Grand-Champ.



PARKINGS A L'ARRIVEE

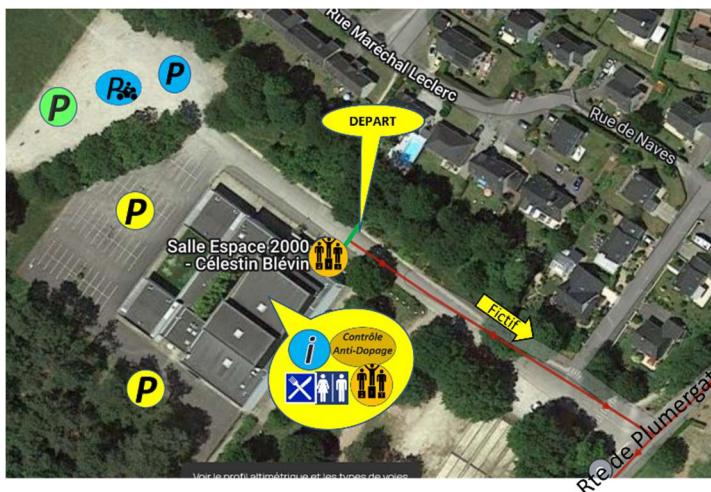
Parking Organisation - Equipes : Espace 2000 Célestin Blévin



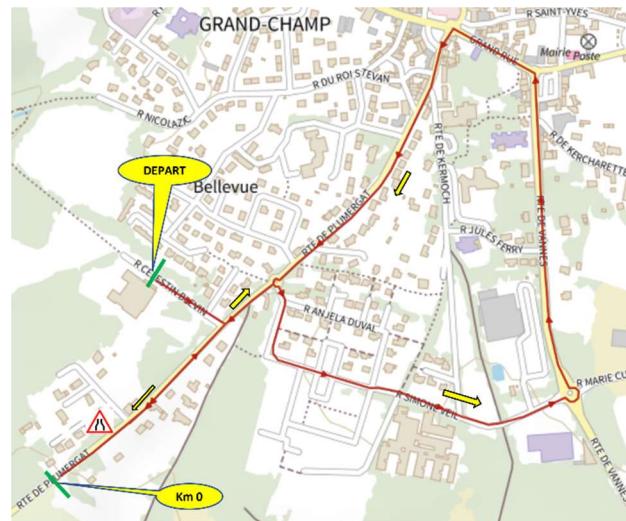
Rue du 11 Novembre et Pkg de l'école au bout de la rue du 11 Novembre

DISPOSITIF DE DEPART

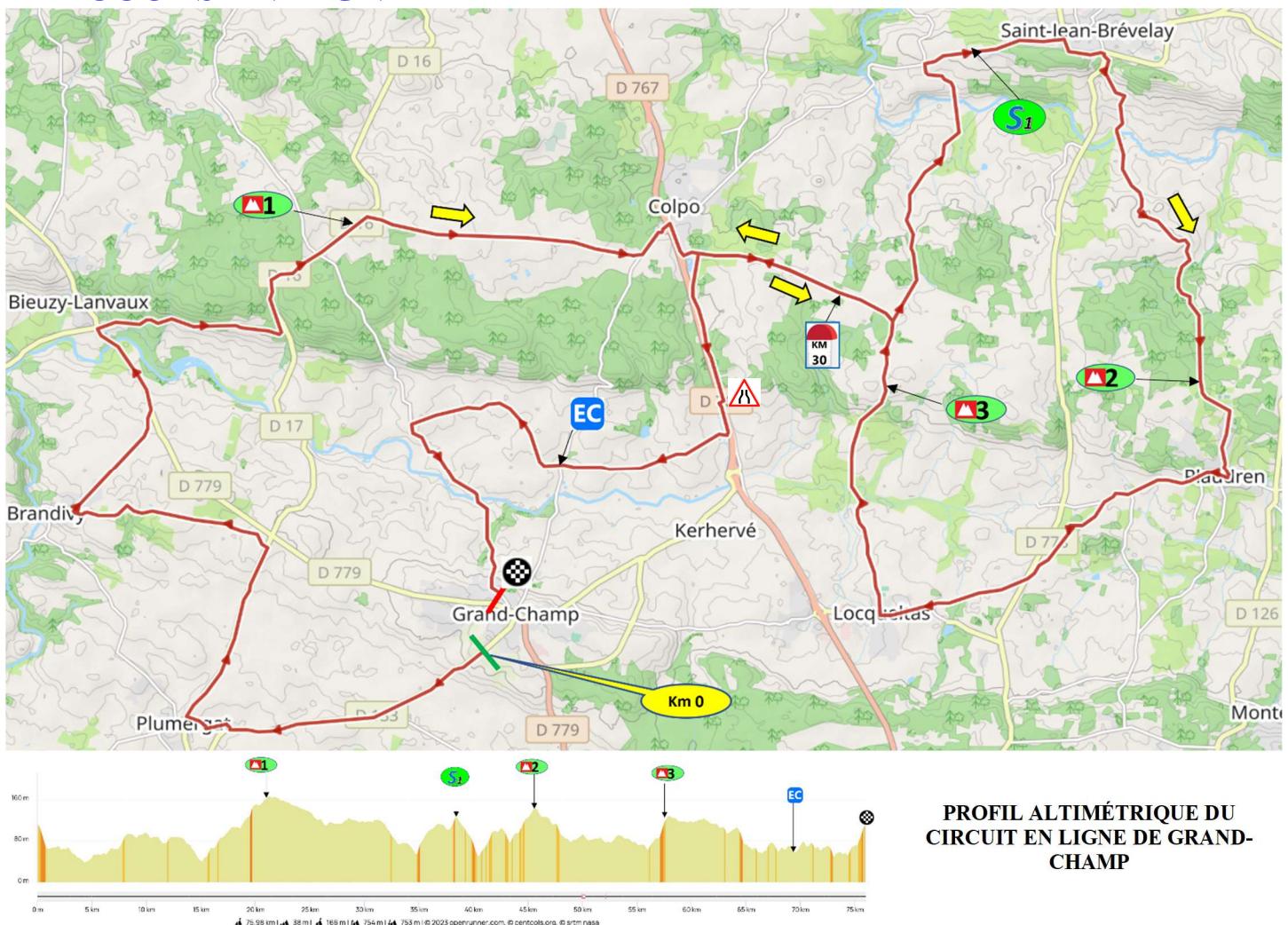
Accueil



Fictif



PARCOURS EN LIGNE

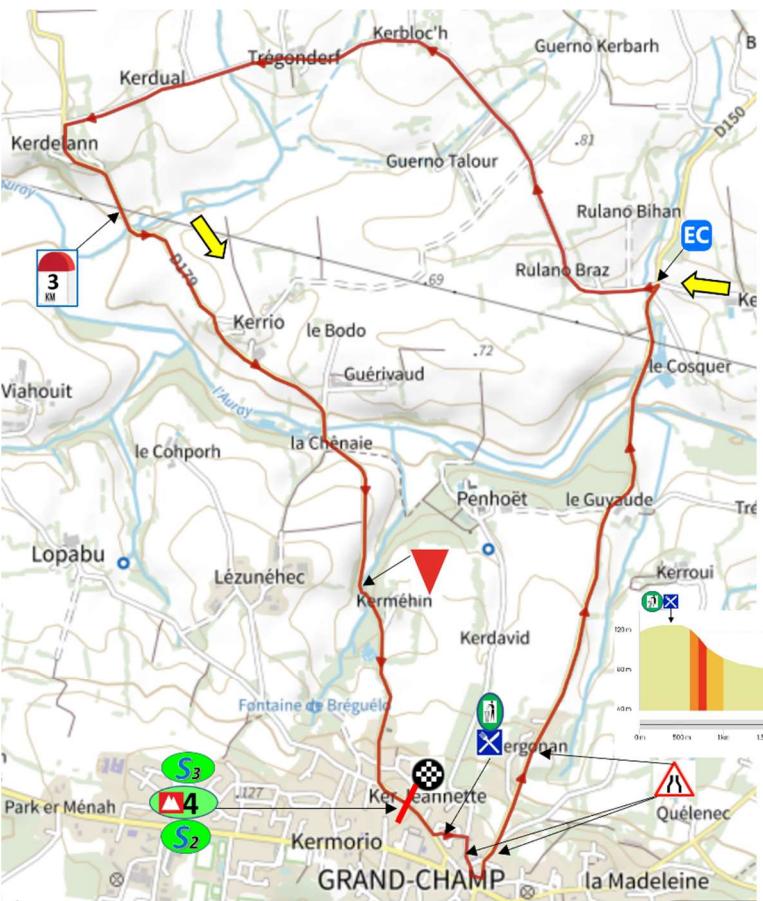


ZONE RAVITAILLEMENT ET ZONE VERTE :

Une zone ravitaillement suivie d'une zone verte est mise en place avant la ligne d'arrivée et matérialisée sur une distance de 300m. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours. Ces zones seront identifiées par des panneaux « Entrée et Fin de zone »

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué à l'**Espace 2000 Célestin Blévin – Route de Plumeragat « Rue Célestin Brévin » - 56390 - GRAND CHAMP**

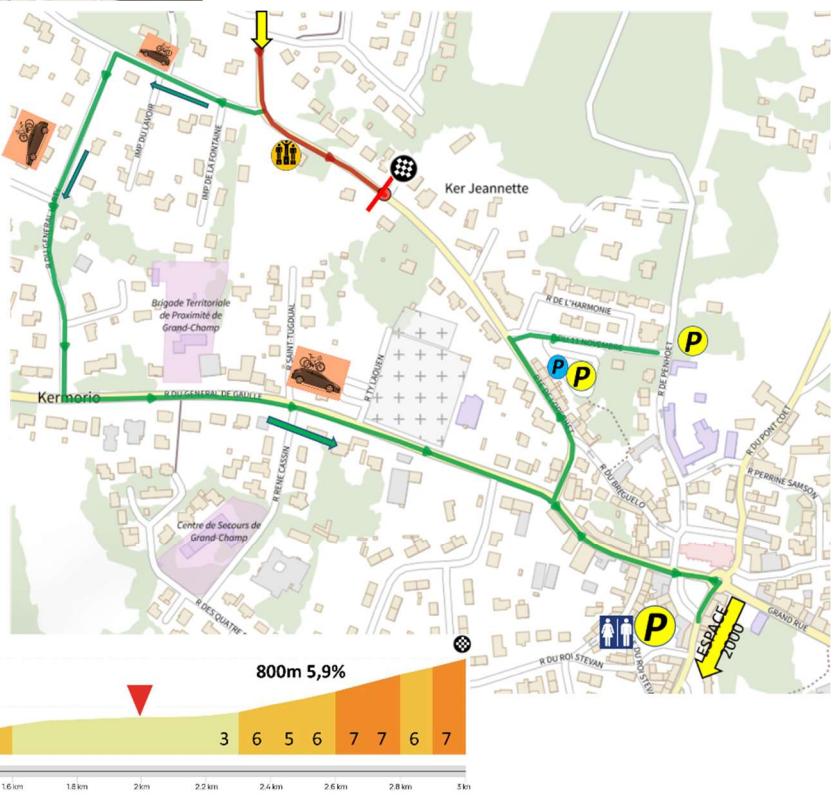


CIRCUIT FINAL

PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT FINAL DE GRAND-CHAMP



Zone Arrivée



PROFIL ALTIMÉTRIQUE 3 DERNIERS KILOMÈTRES



DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Tous les véhicules ne disposant pas d'une pastille rouge seront déviés par un signalleur 100m à droite avant la ligne d'arrivée Route de Lopabu (puis rue du Général Harty - rue du Général de Gaulle - centre-ville).

DISPOSITIF CONCERNANT LES VEHICULES DES EQUIPES A L'ARRIVEE :

Les parkings en ville seront déjà occupés. Trois parkings pour les camions des équipes rue de 11 novembre, parking de l'école rue de Penhoët et Espace 2000.



L'ITINERAIRE

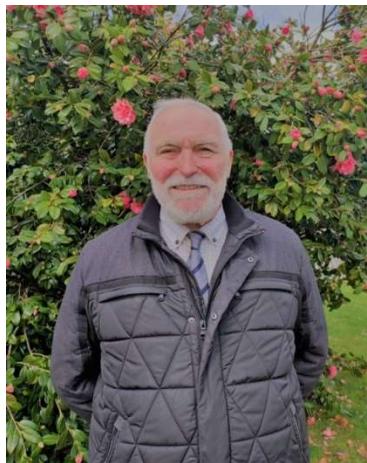
Contrôle VCP Loudéac		ESTIVALE BRETONNE ETAPE 1 : GRAND CHAMP	Vendredi 2 août 2024		
Parcours	à parcourir	Lieu de passage	Horaire		
		Course en ligne à	40	44	Km/h
-2,6		Départ Fictif Espace 2000 à >Gauche (Max.30Km/h) RP à Droite lot. des garennes RP Gauche route de Vannes A gauche Grand Rue, à Gauche route de Plumergat D133	13:15	13:15	
0	142,8	400m après Espace 2000 Départ Réel D133	13:20	13:20	Km 0
4,4	138,4	A Droite route de Grand-Champ -D133	13:26	13:26	
5,2	137,6	Plumergat à Droite D17 dir. Locminé	13:28	13:27	
8,4	134,4	Le Poteau à Gauche D103 dir. Brandivy	13:32	13:31	
11,8	131,0	Brandivy à Droite TY Neuhe dir. Bieuzy	13:37	13:36	
14	128,8	Bod en Estic à Gauche D779	13:41	13:39	
15,7	127,1	Bieuzy Lanvaux à Droite D16	13:43	13:41	
19	123,8	La Barrière -tout droit Guernehue Lanvaux	13:48	13:46	
21,4	121,4	Ty Planche Grimpeur	13:52	13:49	MG1
21,5	121,3	Ty Planche à Droite D115 dir. Colpo	13:52	13:49	
26,7	116,1	Colpo passage sous D767 à Droite vers étangs	14:00	13:56	
27,3	115,5	Etangs de Colpo RP à Gauche	14:01	13:57	
30	112,8	Kergroix N°2	14:05	14:01	
30,9	111,9	Mare au Sel à Gauche D181	14:06	14:02	
35,9	106,9	RD181 à Roc'hnened à Droite D115	14:14	14:09	
36,4	106,4	Kermorvan la Lande Sprint	14:14	14:09	S1
37,6	105,2	Entrée Saint Jean Brevelay D115	14:16	14:11	
38,2	104,6	RP à Droite D78 bis rocade St jean B	14:17	14:12	
39	103,8	RP à Droite D778	14:18	14:13	
39,1	103,7	50m après RP à gauche D182 dir Plaudren DANGER	14:18	14:13	⚠
45,7	97,1	La forestière de Lanvaux Grimpeur	14:28	14:22	MG2
46,3	96,5	Kermiser à Droite	14:29	14:23	
46,5	96,3	Entrée Plaudren	14:29	14:23	
47,4	95,4	Place de l'église à Droite D133 Dir Locqueltas	14:31	14:24	
51,3	91,5	Morbouleau D778 tout droit D133	14:37	14:30	
51,5	91,3	Morbouleau Coussins berlinois DANGER	14:37	14:30	⚠
53	89,8	Tout droit D767A	14:39	14:32	
53,8	89,0	Locqueltas à Droite RD181 Dir. Bignan	14:40	14:33	
57,8	85,0	Bellevue Garage « Eveno » Grimpeur	14:46	14:39	MG3
58,9	83,9	Après Mare au Poivre – Mare au Sel à Gauche	14:48	14:40	
62,3	80,5	Avant étangs de Colpo à Gauche longer D767	14:53	14:45	
64,8	78,0	Kerhibio à droite passage sous D767 Dir Locmérien des Bois	14:57	14:48	⚠ ⚠
65,7	77,1	Tout droit Locmérien des Bois	14:58	14:49	
67,9	74,9	Kermenno	15:02	14:52	
68,4	74,4	Entrée Circuit Final Le Cosquer tout droit VC	15:02	14:53	EC
71,4	71,4	Kerdual Loperhet à Gauche D179	15:07	14:57	
74,9	67,9	Ligne Arrivée 1 ^{er} passage	15:12	15:02	CT7
75,1	67,7	A Gauche rue du 11 Novembre	15:12	15:02	
75,2	67,6	A Droite rue de Penhoët Rétrécissement	15:13	15:02	⚠
75,3	67,5	Place de l'église à Gauche Potelets	15:13	15:02	⚠
75,4	67,4	A Gauche D150 Rue du Pont Koed Rétrécissement DANGER	15:13	15:03	⚠
75,9	66,9	Sortie Grand Champ x2 Chicanes DANGER	15:14	15:03	
78	64,8	Le Cosquer à Gauche VC	15:17	15:06	
84,6	58,2	Ligne Arrivée Fin Tour 1 Sprint	15:27	15:15	CT6 S2
94,3	48,5	Ligne Arrivée Fin Tour 2	15:41	15:28	CT5
104	38,8	Ligne Arrivée Fin Tour 3 Grimpeur	15:56	15:42	CT4 MG4
113,7	29,1	Ligne Arrivée Fin Tour 4	16:10	15:55	CT3
123,4	19,4	Ligne Arrivée Fin Tour 5 Sprint	16:25	16:08	CT2 S3
133,1	9,7	Ligne Arrivée Fin Tour 6	16:39	16:21	CT1
142,8	0,0	Ligne Arrivée Fin Tour 7 ARRIVEE	16:54	16:34	CT0



2^{ème} ETAPE SCRIGNAC – POULLAOUEN 137,4 Km (dénivelé +1663m)



Co-présidents de l'organisation
Joël LESENECHAL (Scrignac) et Yvon LOSSOUARN (Poullaouen)



M. Georges MORVAN maire de Scrignac

C'est avec plaisir que nous accueillons à nouveau un départ d'étape de « l'Estivale Bretonne » avec 6 tours de circuit de « Vengel Goz », puis une arrivée chez nos voisins et amis de Poullaouen.

Ces premiers kilomètres laissent souvent des traces dans les organismes avant d'aborder le final.

L'animation qui précède le départ est toujours un moment fort pour la commune, avec cette caravane colorée et les spectateurs massés le long de la côte de Feunteun Ber.

Encore une fois, félicitations aux organisateurs et aux bénévoles, belle course à tous les participants.



Accéder au site de Poher communauté



M. Didier GOUBIL maire de Poullaouen

Une fois de plus, nous sommes fiers d'accueillir « l'estivale bretonne » pour sa 8^{ème} édition. Comme chaque année depuis sa création en 2016, le départ aura lieu chez nos voisins et amis de Scrignac avant de rejoindre le légendaire « Circuit de la Mine » pour 11 tours. Un peloton de qualité sera présent sur l'épreuve avec 24 équipes, la majorité d'entre elles évoluant en Nationale 1 dont 3 étrangères. Nul doute qu'un public de connaisseurs et passionnés de cyclisme sera au rendez-vous le samedi 3 août.

J'adresse mes encouragements à tous les participants. Pour le public cet évènement sportif sera également l'occasion de voir mais aussi de découvrir de grands coureurs.

Je tiens à remercier le comité organisateur pour cette belle épreuve ainsi que tous les bénévoles qui contribuent à sa réussite

INFORMATIONS SUR LES COMMUNES

Scrignac : Scrignac est une commune du département du Finistère. Elle fait partie du Pays du Centre Ouest Bretagne et du Parc Naturel Régional d'Armorique. Scrignac fait partie de la Communauté des communes « Monts d'Arrée Communauté ». Elle s'étend sur un vaste territoire de 7 094 hectares pour 755 habitants. Elle est drainée par de nombreux cours d'eau en amont de l'Aulne et ses affluents (le Squiriou, le Roudalvégét, le Rudalvégét, le Beurc'h Coat, le Mendy etc.). L'altitude est comprise entre 86m et 281m. Le bourg culmine à environ 240m. La commune est limitorphe de Poullaouen, Berrien, Le Cloître Saint-Thégonnec, Plougonven, Lannéanou, Botorhel, Bolazec et Carnoët (cette dernière étant située dans les Côtes d'Armor). Elle est riche d'une école, de quelques commerces et activités artisanales, des services liés à la santé, des services de La Poste, d'une bibliothèque et de nombreuses associations qui font perdurer un fort lien social.

Poullaouen vient du breton « ploe » (paroisse) et de saint Louan. On rencontre les appellations suivantes : Ploelouen (vers 1330 et en 1386), Ploelouan (en 1349), Ploe Louan (au XIV^e siècle), Poulaiven (en 1591) et Poullaouen (en 1677). Poullaouen existe depuis l'antiquité à l'époque gauloise : les vestiges de 4 camps subsistent au Justissou, à Rosquijean, au Fréau et à Saint-Sébastien, prouvant une occupation ancienne de la commune. La commune est également traversée par 3 voies romaines menant depuis Vorgium (Carhaix) à l'Aber-Wrac'h, Morlaix et Lanmeur. La voie romaine de Morlaix à Vorgium passait par Le Cloître, Treusquilly et Poullaouen où elle traversait l'Aulne à Pont-Ar-Gorret, nom qui rappelle une ancienne pêcherie. Le moyen-âge : Poullaouen est une ancienne paroisse de l'Armorique primitive, qui englobait les territoires de Poullaouen (avec sa trève Saint-Tudec), Cléden-Poher, Kergloff, Plounévezel (avec sa trève Saint-Idunet et Sainte-Catherine) et Carnoët. Poullaouen faisait partie de la région du Poher et dépendait de l'évêché de Cornouaille. En 1292, Jeanne, Dame de Ploeg et Plouyé, épouse Tanguy de Kergorlay, Seigneur de Ty Meur à Poullaouen. Le château du Ty Meur était le chef-lieu d'une puissante chatellenie, une des plus importantes de Cornouaille au XIII^e siècle. La Seigneurie du Ty Meur, unie à celles de Kergorlay et de Plouyé, est érigée en marquisat du Ty Meur en 1616. La révolte des Bonnets rouges : En 1675, les paysans de Poullaouen participent à la révolte des Bonnets rouges, ayant à leur tête Sébastien Le Bulp. 2000 bonnets rouges investissent le château du Ty Meur. Le marquis, Charles de Montgaillard, refuse de diriger les paysans révoltés dans leur marche sur Morlaix. Son frère, Claude, marquis de Percin de Montgaillard, tue par surprise Sébastien Le Bulp, chef des rebelles, avant d'être assassiné à son tour par un écuyer dans une rue de Carhaix. Privée de son chef, la révolte se désagrège et Poullaouen dût payer une amende de 3600 livres pour cette rébellion. Une importante mine de plomb argentifère exploitée du XVII^e siècle à la 1^{re} guerre mondiale : L'importante mine de plomb argentifère de Poullaouen, connue depuis l'antiquité, est surtout exploitée du XVII^e siècle à la première guerre mondiale. Elle est financée et dirigée successivement par des protestants français, allemands, suisses, gallois et anglais. Ecole communale : La première école communale ouvre en 1861 pour les garçons et en 1888 pour les filles. La gare : La gare est inaugurée en 1861, mais son activité cesse en 1967.

OPERATIONS DE DEPART

11h00 – 11h30 : Permanence à la Salle des Associations du Stade de Poullaouen (Près de la tribune). 

(Si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

11h30 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et du collège des arbitres à la Salle des Associations.

(Si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

12h45 à 13h45 : Signature et présentation des équipes au podium émargement à Scrignac.

13h30 : Mise en place des voitures officielles

13h45 : Appel des coureurs

13h55 : Départ fictif (sur distance de 1,8 Km)



Départ réel lancé

Circuit de Scrignac : 4,6 Km plus 5 tours de 6,5 km (compte tours à 5 au podium)

Partie en ligne : Scrignac Poullaouen 14,5 km

Circuit de Poullaouen : 11 tours de 7.8 km (CT11 - arrivée au 12^{ème} passage sur la ligne)

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR	
MG 1	Km40,8 Côte de Quénéquen Liaison 700m 7,3% Max13%
MG 2	Km70,3 Kergoat CT9 3Km après LArrivée 500m 6,7% Max17%
MG 3	Km108,4 Kergoat CT4 3Km après LArrivée

SPRINT ANIMATEUR	
S 1	Km24,3 circuit Départ Pharmacie CT2
S 2	Km51,7 Ligne Arrivée CT11
S 3	Km90,7 Ligne Arrivée CT6

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Carhaix

Médecin en course : Docteur LE COIDIC

L'ambulance : Ambulances KERAVAL

PARKINGS AU DEPART DE SCRIGNAC

Parking organisation : Mairie, rue de la Mairie et place Nedelec D42 

Parking équipes : centre bourg place des 3 Coant 

RESPONSABLES

Responsable Technique :

Jean GRANNEC

Responsable Sécurité :

Yvon LOSSOUARN

Responsables Fléchage :

Jacques PROVOST

Responsable ligne d'arrivée :

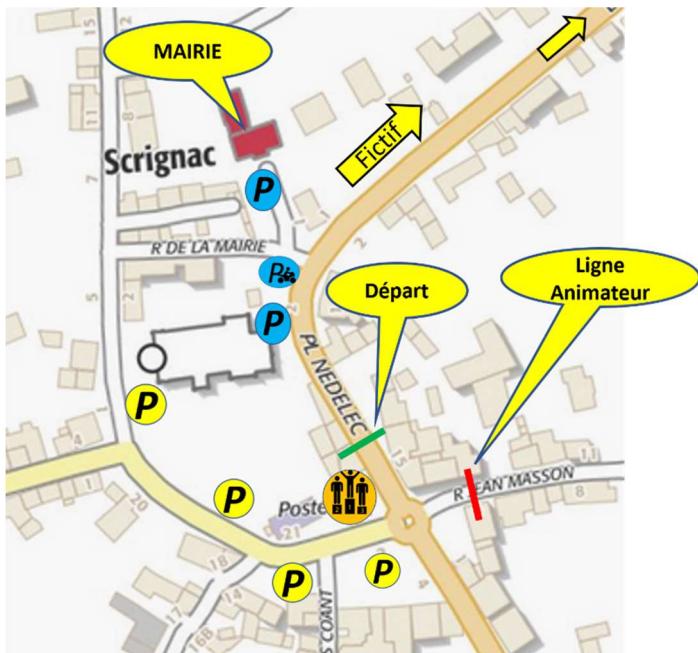
EC ROSTRENOISE

Responsable Contrôle Médical :

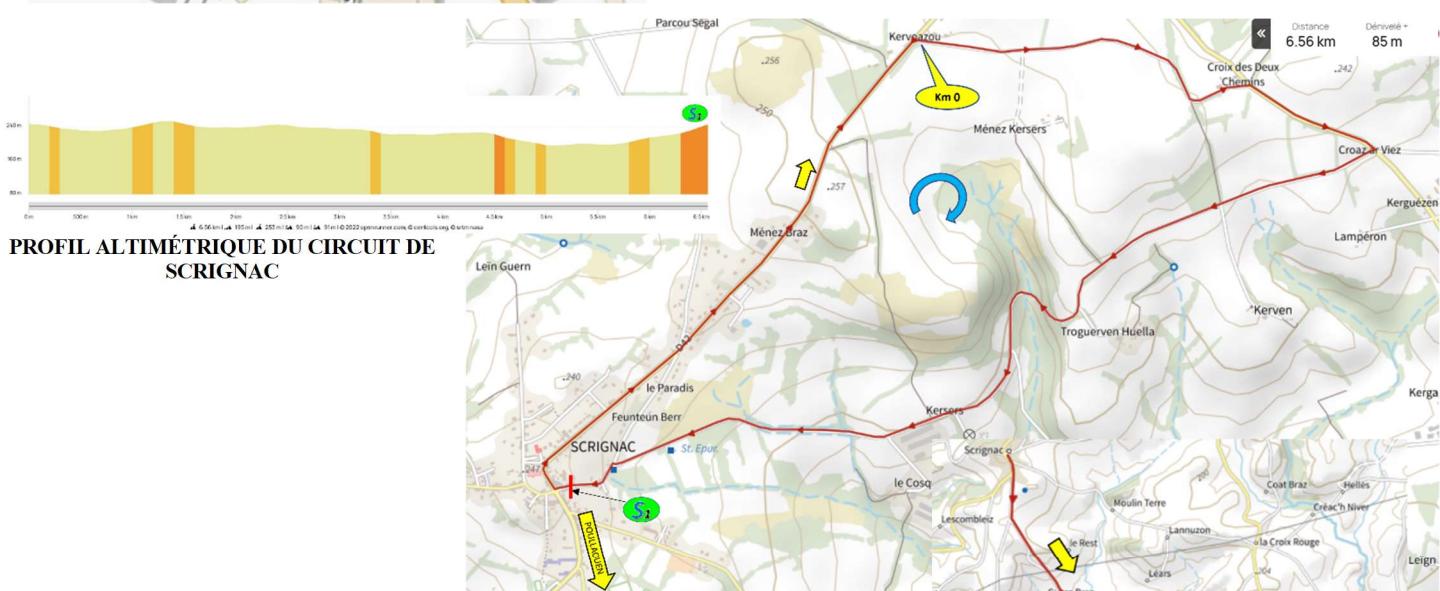
EC ROSTRENOISE



DISPOSITIF DE DEPART SCRIGNAC



CIRCUIT DE (DEPART) SCRIGNAC



LIAISON EN LIGNE SCRIGNAC – POULLAOUEN

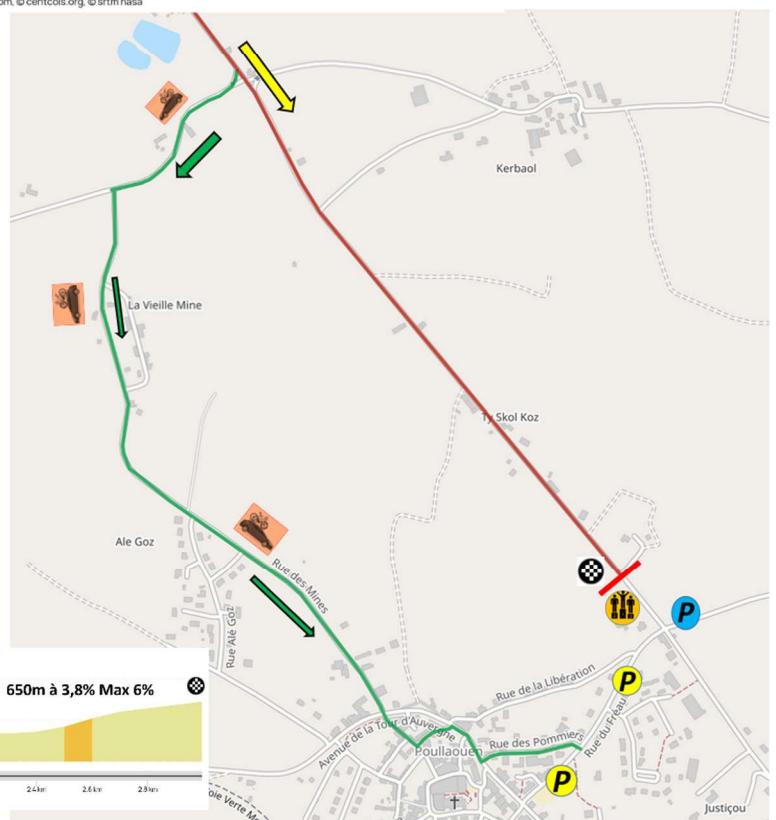
PROFIL ALTIMÉTRIQUE LIAISON SCRIGNAC – POULLAOUEN



CIRCUIT DE POULLAOUEN



POULLAOUEN ZONE D'ARRIVÉE



ZONE DE RAVITAILLEMENT ET ZONE Verte :

Une zone de ravitaillement est mise en place à « La Mine » suivie d'une zone « Verte ». Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours. Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :  

Les véhicules suiveurs devront prendre la dérivation située à droite 1,1Km avant la ligne d'arrivée, parking équipes Rue du Freau (attention plots béton aux extrémités, passage obligatoire par la rue des Pommiers).

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des vestiaires du stade football de Poullaouen – rue de Ty Meur - RD236.

L'ITINERAIRE

Contrôle VCP LOUDEAC ESTIVALE BRETONNE ETAPE 2 : SCRIGNAC - POULLAOUEN			Samedi 03 août 2024		
Parcours	à parcourir	Lieu de passage	Horaire		
		Course en ligne à	40	42	Km/h
-1,8		Départ Fictif Bourg de Scrignac D42 (Maxi 30Km/h) D42 Kervoazou à Droite	13:55	13:55	
0	137,4	Départ réel -- Kervoazou	13:58	13:58	Km 0
1,1	136,3	Croix des 2 chemins - prendre D54 à Droite	14:00	14:00	
1,6	135,8	CroazarViez - à Droite	14:01	14:00	
4,6	132,8	Ligne Animateur Rue Jean Masson « Pharmacie » 1 ^{er} Passage Scrignac	14:05	14:05	CTD5
4,7	132,7	Rond Point à Droite D42 passage sur ligne de Départ	14:05	14:05	
11,2	126,2	Ligne Animateur Fin Tour 1 Scrignac 2 ^{ème} passage	14:15	14:14	CTD4
17,8	119,6	Ligne Animateur Fin Tour 2 Scrignac 3 ^{ème} passage	14:25	14:24	CTD3
24,3	113,1	Ligne Animateur Fin Tour 3 Scrignac 4 ^{ème} passage Sprint	14:35	14:33	CTD2 S1
30,9	106,5	Ligne Animateur Fin Tour 4 Scrignac 5 ^{ème} passage	14:44	14:42	CTD1
37,5	99,9	Ligne Animateur Fin Tour 5 Scrignac 6 ^{ème} passage fin du circuit Départ	14:54	14:52	CTD0
37,6	99,8	Rond Point à Gauche EN LIGNE D42 route de la Gare vers Quenequen	14:55	14:52	
37,8	99,6	D42 Ecole primaire à Gauche route de Quenequen	14:55	14:52	
38,6	98,8	Attention carrefour patte d'oie à Gauche	14:56	14:53	
40,8	96,6	Côte de Quenequen (Kerfounous Bihan) Grimpeur	14:59	14:56	MG1
42,3	95,1	Quenequen traversée D114 tout droit 25m à Droite	15:02	14:59	
45,3	92,1	Lemezec Sortie Pont dangereux **DANGER**	15:06	15:03	
46,8	90,6	Carrefour à Droite	15:08	15:05	
48,3	89,1	Kerenor à Gauche	15:11	15:07	
50,1	87,3	ENTREE CIRCUIT FINAL POULLAOUEN	15:13	15:10	EC
50,6	86,8	Zone de ravitaillement -Zone Verte de Poullaouen  	15:14	15:10	
51,7	85,7	Ligne Arrivée Poullaouen 1 ^{er} passage Sprint	15:16	15:12	CT11 S2
51,9	85,5	A Droite rue du Freau - à Dr rue la libération	15:16	15:12	
54,4	83,0	A Droite D769 / à droite direction Resthervé	15:20	15:16	
54,7	82,7	A Gauche Kergoat Sommet Cote de Kergoat	15:20	15:16	
55,8	81,6	Lescom	15:22	15:18	
56,1	81,3	Saint Quijeau	15:22	15:18	
57,2	80,2	Le Stancou	15:24	15:20	
57,8	79,6	Route de la mine	15:25	15:21	
58,3	79,1	Zone de ravitaillement -Zone Verte de Poullaouen	15:26	15:21	
59,5	77,9	Ligne Arrivée Fin Tour 1	15:27	15:23	CT10
67,3	70,1	Ligne Arrivée Fin Tour 2	15:39	15:34	CT9
70,3	67,1	Côte de Kergoat 3 ^{ème} passage Grimpeur	15:44	15:39	MG2
75,1	62,3	Ligne Arrivée Fin Tour 3	15:51	15:45	CT8
82,9	54,5	Ligne Arrivée Fin Tour 4	16:02	15:57	CT7
90,7	46,7	Ligne Arrivée Fin Tour 5 Sprint	16:14	16:08	CT6 S3
98,5	38,9	Ligne Arrivée Fin Tour 6	16:26	16:19	CT5
106,2	31,2	Ligne Arrivée Fin Tour 7	16:37	16:30	CT4
108,4	29,0	Côte de Kergoat 8 ^{ème} passage Grimpeur	16:41	16:33	MG3
114	23,4	Ligne Arrivée Fin Tour 8	16:49	16:41	CT3
121,8	15,6	Ligne Arrivée Fin Tour 9	17:01	16:52	CT2
129,6	7,8	Ligne Arrivée Fin Tour 10	17:13	17:03	CT1
137,4	0,0	Ligne Arrivée Fin Tour 11 ARRIVEE	17:24	17:14	CT0



3ème ETAPE

PLOUGONVEN – PLOUIGNEAU

135,7 Km (dénivelé +1907m)



Co Présidents de l'organisation

Florian AUFFRET (Plougonven) et Jean Paul MINEC (Plouigneau)



Mme Bernadette AUFFRET, Maire de Plougonven

La commune de Plougonven et le comité des fêtes du bourg sont fiers d'accueillir pour la première année, les organisateurs et les équipes cyclistes pour le départ de la 3ème étape de cette 8ème édition de « l'Estivale Bretonne » le 4 août 2024.

Ce week-end de festivité rassemblera les Plougonvenoises et les Plougonvenois pour encourager ces sportifs tout au long du circuit du Questel avant de les laisser poursuivre l'épreuve vers Lannéanou.

L'accueil, la sécurité et la convivialité de l'épreuve seront nos priorités.

Merci à l'équipe organisatrice de « l'Estivale Bretonne » de nous faire confiance

pour la présentation des équipes et ce départ de course toujours très attendue.

Merci à l'ensemble des bénévoles, des associations, des services municipaux qui feront de cette course une grande fête du vélo.

Belle course à tous ces sportifs



Mme Joëlle HUON, Maire de Plouigneau

Depuis 1975 date de la création du Circuit du Viaduc, l'attachement entre le Ponthou et le cyclisme ne s'est jamais démenti. Depuis 2019 avec le rattachement et la création de la commune nouvelle de Plouigneau, la tradition se perpétue

C'est avec un grand plaisir que la commune accueillera de nouveau une étape de l'Estivale Bretonne, grand rendez-vous sportif, le 4 août prochain. Gageons que le public, néophyte et connaisseur, sera encore nombreux à encourager les coureurs. Cette étape se déroulera sur l'ensemble des communes du canton historique de Plouigneau. Le départ sera donné à Plougonven, les coureurs traverseront ensuite Lannéanou, Botzorhel, Guerlesquin et Plouégat-Moysan. Dans chaque commune les spectateurs pourront profiter de plusieurs passages des coureurs. Les organisateurs leur réservent un final musclé avec le franchissement à sept reprises de la célèbre côte de Luzivilly.

Les services municipaux, les bénévoles, les signaleurs mettront comme à l'accoutumé tout en œuvre pour faire de cette journée une belle réussite. Nous savons que nous pouvons compter sur les coureurs pour offrir un magnifique spectacle aux personnes présentes sur le parcours et nous les en remercions d'avance.

Tout est donc en place pour passer un grand moment sportif et populaire.

INFORMATIONS SUR LES COMMUNES

Plouigneau : Le nom de la commune plou(paroisse) Igneau (saint Ignace) est attesté dès 1427, ses habitants sont les Ignaciens.

En 1753 Plouigneau comptait trente manoirs dont ceux du Ponthou, de Goasbriand ou de Lanleya. Elle conserve encore aujourd'hui un riche patrimoine architectural. Au XIXème siècle, Plouigneau était une des communes les plus étendues du Finistère, elle devient chef-lieu de canton en 1829. A la fin du XIXème deux écoles de hameaux sont construites à Lanleya et Saint Éloi.

Les événements majeurs comme les deux guerres mondiales ont frappé lourdement Plouigneau au cours du XXème siècle. Les tragiques événements du 9 Août 1944 ont profondément marqué la commune.

La deuxième partie du siècle est marquée par une importante évolution de la population qui est passée de 3600 en 1946 à près de 5300 de nos jours.

Le 1^{er} janvier 2019 Plouigneau et Le Ponthou fusionnent Pour donner la commune nouvelle de Plouigneau.

Aujourd'hui Plouigneau est en termes de population la deuxième commune de Morlaix Communauté. Elle est le chef-lieu d'un canton qui s'étend des côtes nord finistériennes jusqu'aux pied des Monts d'Arrée. Elle compte 85 associations dont une trentaine sportives qui témoignent de sa vitalité. Elle dispose de nombreux atouts faisant d'elle une commune active où il fait bon vivre.

OPERATIONS DE DEPART

11h00 à 11h30 : Permanence

(Si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

11h30 : Réunion du comité d'organisation et des arbitres.

(Si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

12h45 à 13h45 : Signature et présentation des équipes podium place du 19 mars 1962

13h25 : Mise en place des voitures officielles.

13h45 : Appel des coureurs.

13h55 : Départ fictif (de 400m) rue de Kergollot devant la Mairie

Départ réel lancé.



Circuit départ : de 4,1 Km

Partie en Ligne vers Plouigneau 69,1 km

Circuit du Viaduc Le Ponthou (Plouigneau) : 7 tours de 9.5 km soit 66,5 Km (CT à 7)

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR	
MG1	Km23,9 3 ^{ème} passage « Lannéanou » 600m6,5% Max10%
MG2	Km41,6 3 ^{ème} passage « Botsohel » 1450m3,5% Max9%
MG3	Km97,7 CT4 Ligne Arrivée 4 ^{ème} passage 700m8,7% Max16%
MG4	Km126,2 CT1 Ligne Arrivée 7 ^{ème} passage

SPRINT ANIMATEUR	
S 1	Km7,8 2 ^{ème} passage « Animateur » « Plougonven »
S 2	Km65 3 ^{ème} passage « Animateur » Plouegat Moysan
S 3	Km81,2 CT6 Penguin 2 ^{ème} passage Circuit Arrivée
S 4	Km109,7 CT3 Penguin 5 ^{ème} passage Circuit Arrivée

CONTACTS « TECHNIQUE »

Jean Yves LE MENN Michel HERRY

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier des Pays de Morlaix

Médecin en course : Docteur Le Bars

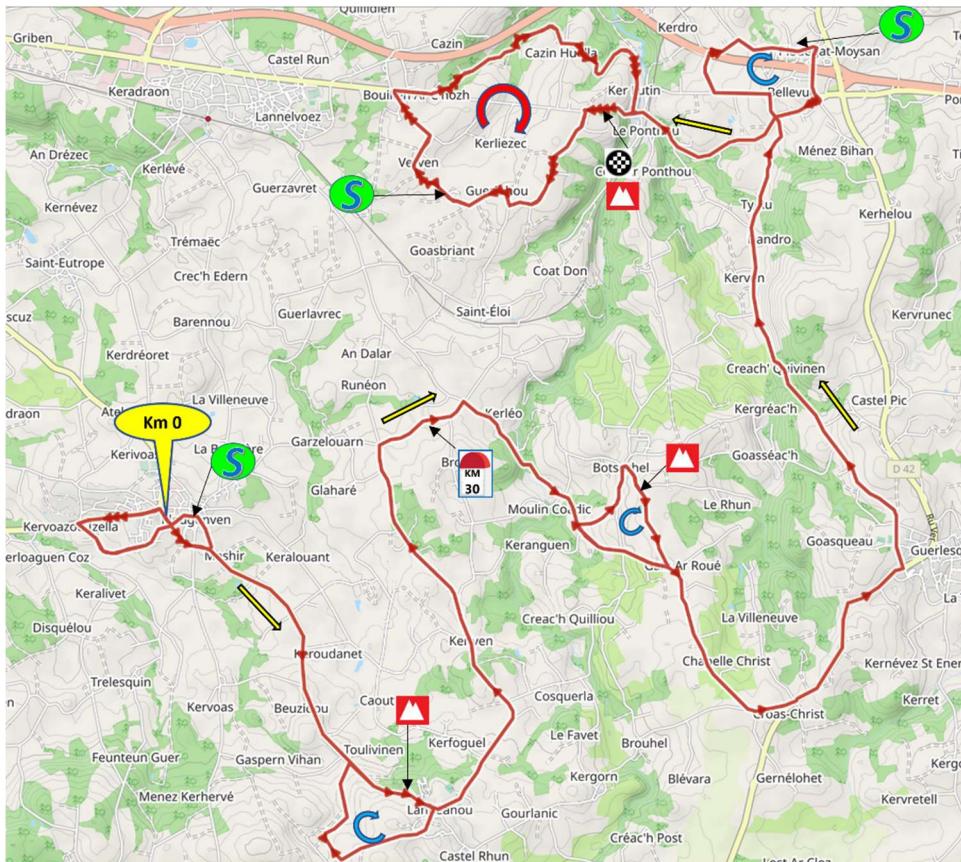
L'ambulance : Ambulances KERAVAL

PARKINGS AU DEPART

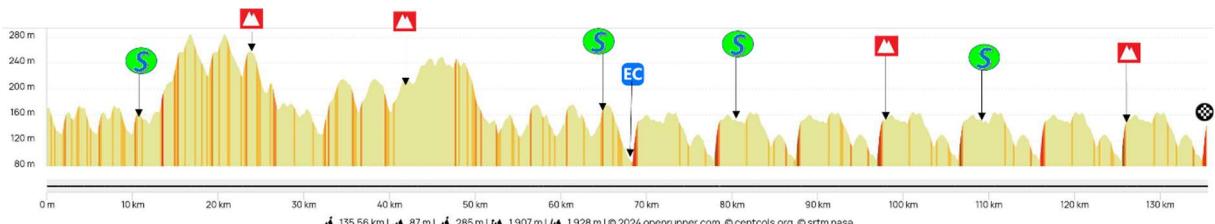
Parking organisation : place de la Mairie.

Parking équipes : rue de la Montagne et Front Christ
« Salle des fêtes » et « city Park »

PARCOURS GENERAL



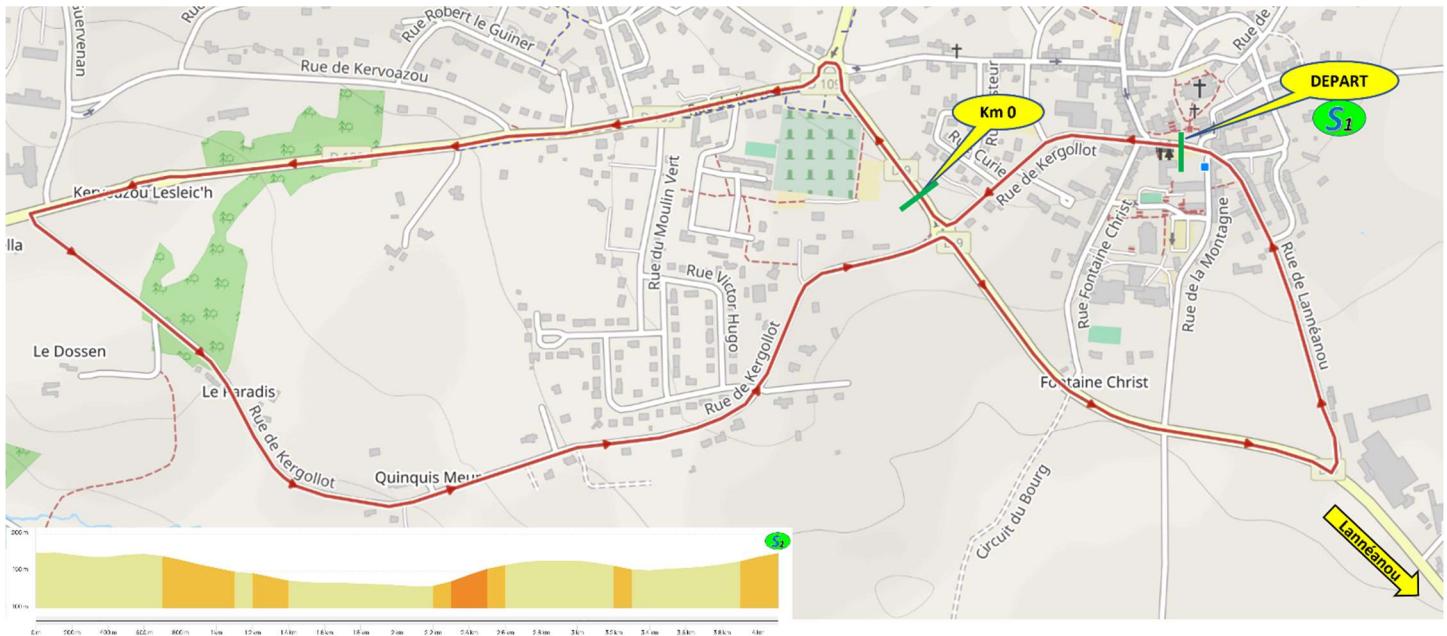
PROFIL ALTIMÉTRIQUE GENERAL



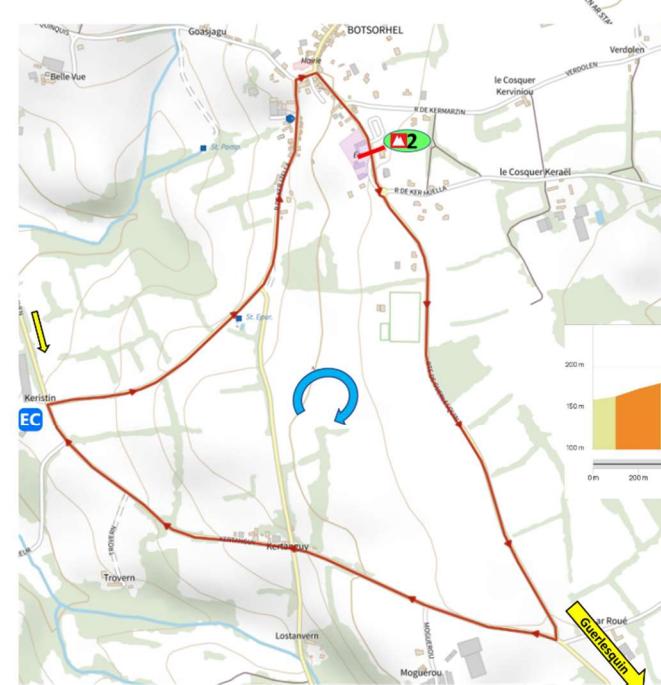
DISPOSITIF de DEPART et FICTIF à « PLOUGONVEN »



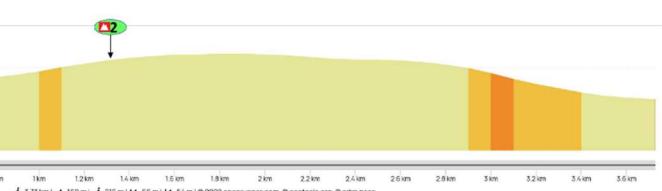
«PLOUGONVEN»



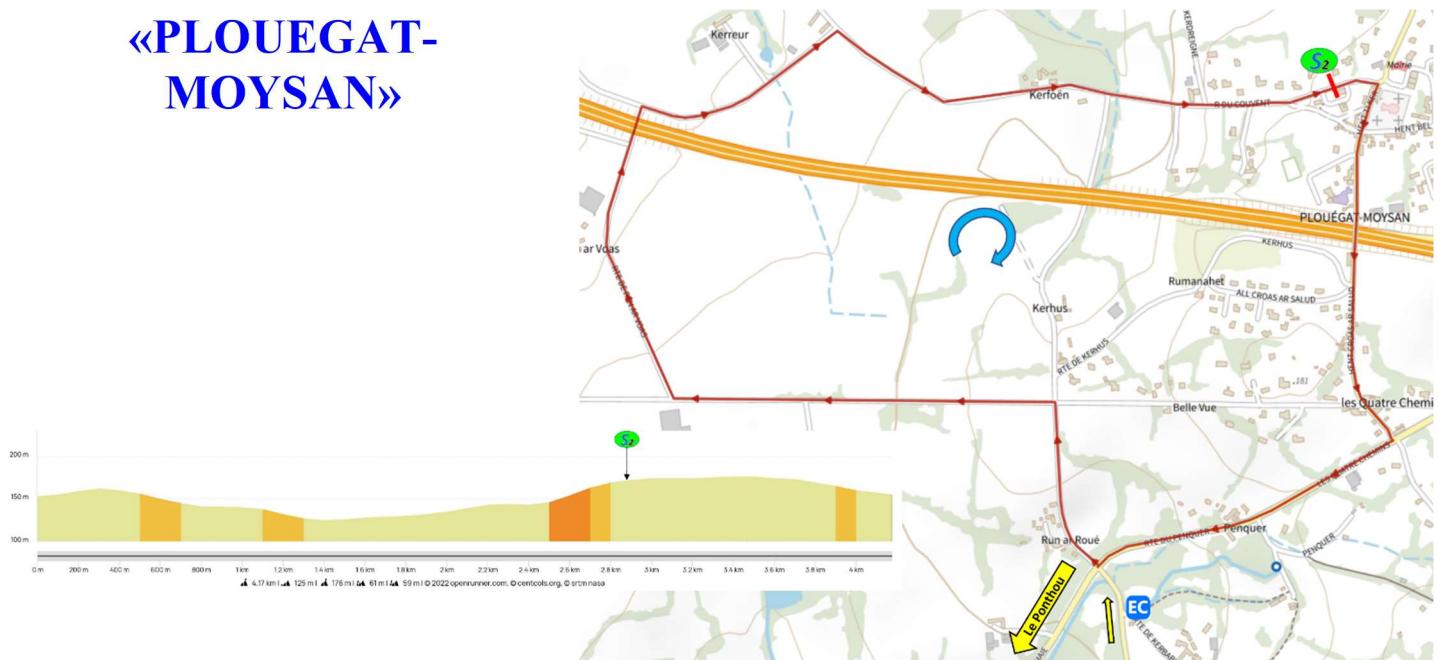
«LANNEANOU»



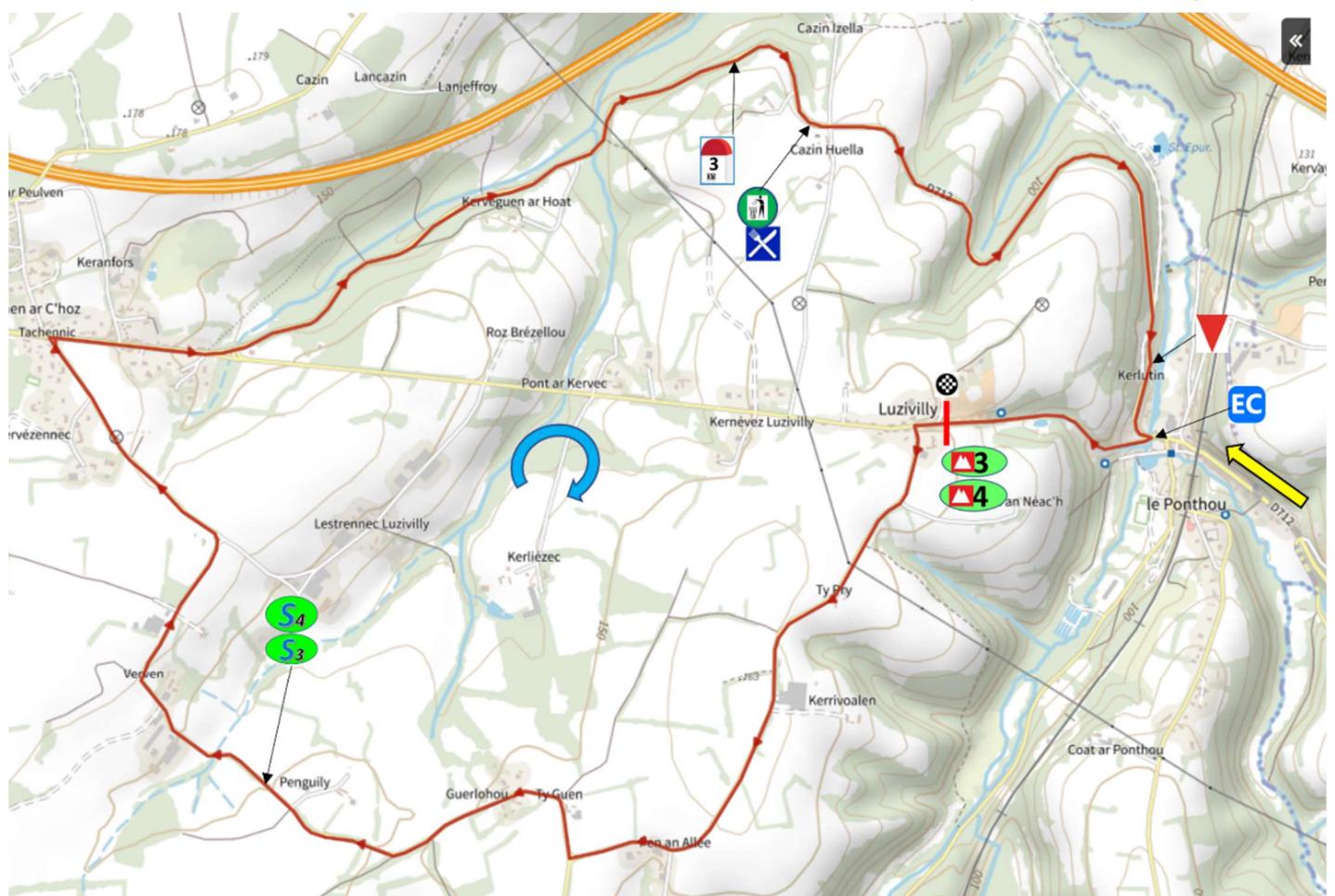
BOTSORHEL»



«PLOUEGAT-MOYSAN»



CIRCUIT DU VIADUC – PLOUIGNEAU (Le Ponthou)



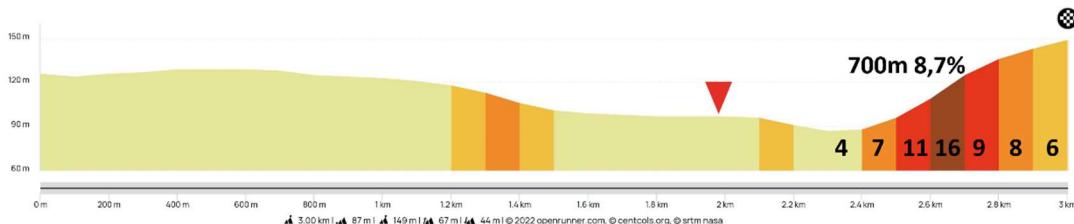
PROFIL ALTIMÉTRIQUE CIRCUIT DE PLOUIGNEAU (Le Ponthou)



CIRCUIT DU VIADUC ZONE D'ARRIVEE



PROFIL ALTIMÉTRIQUE ARRIVÉE DE PLOUIGNEAU 3Km



ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Le ravitaillement à pied se fera exclusivement dans la zone prévue par l'organisation au kilomètre 7 (Cazin Huella) du circuit de Plouigneau.

La zone verte se situe à l'issue de la zone de ravitaillement.

Le comité d'organisation de l'Estivale Bretonne demande expressément aux équipes de bien utiliser la zone verte prévue pour le jet des déchets. Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Dérivation des véhicules de DS à droite 150m avant la ligne d'arrivée, les parkings des équipes sont situés sur le tronçon route D237 neutralisée pendant l'épreuve et à privilégier en bas autour du viaduc

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au domicile de Monsieur Jean Paul Minec situé à 600m de la ligne d'arrivée au pied de la côte de Luzivilly – 2 Le Bourg Neuf – 29650 LE PONTHOU

L'ITINÉRAIRE

Contrôle VCP Loudéac ESTIVALE BRETONNE ETAPE 3 : PLOUGONVEN - PLOUIGNEAU		Dimanche 4 août 2024			
Parcours	à parcourir	Lieu de passage	Horaire		
		Course en ligne à	40	42	Km/h
-0,4		Départ Fictif (Maxi 30Km/h) devant Mairie Rue de Kergollot – RP 1ère à Droite D9 «Morlaix»	13:55	13:55	
0	135,7	Départ Réel « Km 0 »	13:55	13:55	Km 0
0,2	135,5	RP 3ème à Droite D109 rue de Kervoazou	13:56	13:56	
1,2	134,5	A Gauche vers le Paradis rue de Kergollot	13:57	13:57	
2,6	133,1	RP 1ère à Droite D9 vers Lannéanou	13:59	13:59	
3,2	132,5	A Gauche rue de Lannéanou rue de Kergollot	14:00	14:00	
3,7	132,0	1er Passage ligne départ fictif devant Mairie	14:01	14:01	

7,8	127,9	Ligne Animateur (fictif) 2^{ème} passage devant la Mairie SPRINT	14:07	14:06	S1
11,4	124,3	D9 «Lannéanou» tout droit	14:12	14:12	
15	120,7	Entrée Circuit «Lannéanou»	14:18	14:17	
16,1	119,6	A Droite D111 rue du Lannec – rester Droite Traon Meur	14:19	14:18	
18,9	116,8	A Droite D9 Fin Tour 1«Lannénaou»	14:24	14:22	
23	112,7	Fin Tour 2 «Lannéanou»	14:30	14:28	
23,9	111,8	Ligne MG 3^{ème} passage «Lannéanou»	14:31	14:29	MG1
24,2	111,5	A Gauche «Botsorhel» rue des Hortensias	14:32	14:30	
29,5	106,2	A Droite «Guerlesquin» – «Guerguiniou»	14:40	14:37	
30	105,7	Km30 sortie "Guerguiniou"	14:40	14:38	
30,8	104,9	A Droite D37 Kerléo – Pont Kerléo	14:42	14:39	
32,9	102,8	Keristin à Gauche Entrée Circuit «Botsorhel»	14:45	14:42	
33,9	101,8	A Droite Place de l'église à Droite rue de Ker Huella	14:46	14:44	
35,3	100,4	Rte de Guerlesquin à Droite D37 «Plouigneau»	14:48	14:46	
36,6	99,1	Keristin Fin Tour 1 «Botsorhel» à Droite	14:50	14:48	
40,3	95,4	Keristin Fin Tour 2«Botsorhel» à Droite	14:56	14:53	
41,6	94,1	Ligne MG 3^{ème} passage «Botsorhel»	14:58	14:55	MG2
42,8	92,9	Route de Guerlesquin à Gauche D37 «Guerlesquin»	15:00	14:56	
45,4	90,3	Croaz Christ à Gauche «Guerlesquin»	15:03	15:00	
47,7	88,0	Guerlesquin à Gauche rue Jean du Penhoët - Keravel	15:07	15:03	
52,3	83,4	Ty Ruz à Droite «Quistillic»	15:14	15:10	
53,9	81,8	Stivel Entrée Circuit «Plouégat Moysan» en face	15:16	15:12	
54,3	81,4	A Gauche rue de Bellevue – à Droite Penn Ar Voas	15:17	15:13	
55,3	80,4	Passage sous RN12 – à Droite – Kervoas à Droite Kerfoën	15:18	15:14	
56,9	78,8	Rue du Couvent à Droite 100° rétrécissement	15:21	15:17	
57	78,7	Rue Hent Tiker – passage au dessus RN12	15:21	15:17	
57,6	78,1	«Les 4 chemeins» à Droite D712	15:22	15:18	
58,1	77,6	Stivel Fin Tour 1 à Droite	15:22	15:18	
62,2	73,5	Stivel Fin Tour 2 à Droite	15:29	15:24	
65	70,7	Ligne Animateur 3^{ème} passage «Plouegat-Moysan» SPRINT	15:33	15:28	S2
66,4	69,3	Stivel Fin Tour 3 tout droit D712	15:35	15:30	
68,4	67,3	A gauche D237 Entrée Circuit FINAL LE PONTHOU	15:38	15:33	EC
69,1	66,6	Ligne Arrivée 1 ^{er} passage	15:39	15:34	CT7
69,2	66,5	A Gauche vers St Eloy	15:39	15:34	
70,8	64,9	Carrefour de Pen an Allée , à Droite	15:42	15:36	
72,8	62,9	RP de Lestrennec Luzivilly, prendre par la gauche	15:45	15:39	
73,5	62,2	Tachennic à Droite vers le Ponthou- D712	15:46	15:40	
74	61,7	Bouilen ar Hoz , à Gauche -D712	15:46	15:41	
76,1	59,6	Zone Ravitaillement – Verte (Cazin Huella)	15:49	15:44	
77,9	57,8	Entrée LE PONTHOU	15:52	15:47	
78	57,7	Epingle à cheveux à droite, début Luzivilly - D237	15:52	15:47	
78,7	57,0	Ligne Arrivée Fin Tour1	15:53	15:48	CT6
81,2	54,5	Penguilly 2^{ème} passage SPRINT	15:57	15:51	S3
88,2	47,5	Ligne Arrivée Fin Tour 2	16:08	16:01	CT5
97,7	38,0	Ligne Arrivée Fin Tour 3	16:22	16:15	MG3 CT4
107,2	28,5	Ligne Arrivée Fin Tour 4	16:36	16:28	CT3
109,7	26,0	Penguilly 5^{ème} passage SPRINT	16:40	16:32	S4
116,7	19,0	Ligne Arrivée Fin Tour 5	16:50	16:42	CT2
126,2	9,5	Ligne Arrivée Fin Tour 6	17:05	16:56	MG4 CT1
135,7	0,0	Ligne Arrivée Fin Tour 7 ARRIVEE	17:19	17:09	CT0



4^{ème} ETAPE Finale

LOUDEAC – LOUDEAC

147,9 Km (dénivelé +1493m)

Responsables « organisation »

Gilbert BESNARD, Yvon HARNOIS et Edmond LE BIHAN

Côtes d'Armor
le Département

LOUDEAC
communauté



M. Bruno LE BESCAUT maire de Loudéac

Terre de jeux 2024, Loudéac est aussi, depuis six mois, la ville du Vélodrome de Bretagne. Ici, la passion pour le cyclisme se vit chaque jour et elle se partage à l'occasion de grands événements tels que le Paris-Brest-Paris en 2023. Chaque année, c'est avec la même fierté et la même joie que nous accueillons l'Estivale Bretonne. Etape finale de cette formidable course qui rassemble sportifs passionnés et spectateurs enthousiastes, Loudéac sera cette fois encore le théâtre d'un grand moment de sport. Je remercie chaleureusement les organisateurs, M. Besnard, le Vélo Club Pays de Loudéac et l'ensemble des bénévoles.

Au nom de tous les Loudéaciens, je vous donne rendez-vous le 5 août !



INFORMATIONS SUR LA COMMUNE

Loudéac, 7^{ème} ville des Côtes d'Armor (en nombre d'habitants), située au cœur de la région, au croisement des grands itinéraires routiers, occupe une position stratégique :
- à 30 mn de St Brieuc,
- à 45 mn de Vannes et Lorient,
- à 1h de Rennes,
- à 1h30 mn de Quimper
- à 1h45 mn de Brest.

Loudéac présente un juste équilibre entre urbanité et ruralité, entre développement économique et environnement, entre zones d'activités et quartiers résidentiels :

- 10 134 habitants ;
- plus de 7 300 emplois dont 89 % d'emplois salariés ;
- superficie de 8 024 ha ;
- 2 500 ha de forêt (31 % du territoire communal) ;
- Zone agglomérée (centre-ville + zones d'activités) : 2 000 ha (25 % du territoire communal) ;
- 4 152 logements dont 2 803 maisons et résidences principales ainsi que 520 logements sociaux.

Attachée à la qualité de son cadre de vie, Loudéac, ville fleurie, offre un environnement calme et agréable tout en préservant son patrimoine. Les Loudéaciens jouissent d'un cadre de vie privilégié où le point fort reste la tranquillité.

A la lisière de la forêt, à proximité du centre-ville, le site d'Aquarev offre un aménagement idéal et de grands espaces verdoyants pour les sportifs, les promeneurs, les enfants et les touristes.

Des événements rythment la vie de Loudéac : la saison culturelle, le Printemps des livres, les courses hippiques, le festival Mini-Mômes & Maxi-Mômes, les Mercredis d'Loudia, les représentations de la Passion, la fête du cheval...

OPERATIONS DE DEPART

10h30 à 11h00 : Permanence à la Salle Lycée St Joseph. 

(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

11h00 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et des arbitres à la Salle Lycée St Joseph.
(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

12h20 à 13h20 : Signature et présentation des équipes au podium Départ à Loudéac.

13h00 : Mise en place des voitures officielles

13h20 : Appel des coureurs

13h30 : Départ fictif 1,4Km (les DS se placeront voie de droite en haut du Boulevard Victor Etienne)

Départ réel lancé

Circuit « Grande Boucle » : 24 km + 1 tour de 25,46 km

Circuit « Petite Boucle » : 14 tours de 7,03 km

1,5 km avant la ligne d'arrivée, la voie de gauche est réservée à la course Bd des Peupliers et Bd Victor Etienne avec prise des deux giratoires par la gauche.



Les deux passages à niveau sortie et entrée de Loudéac, sont désaffectés il n'y a plus aucune activité ferroviaire.

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR	
MG 1	Km13,7 St Marcel GB1 500m6,3% Max10%
MG 2	Km30,7 Trévé GB2 450m5,6% Max9%
MG 3	Km39 St Marcel GB2

SPRINT ANIMATEUR	
S 1	Km63,5 4 ^{ème} passage Ligne arrivée CT12
S 2	Km84,6 7 ^{ème} passage ligne arrivée CT9
S 3	Km105,7 10 ^{ème} passage ligne arrivée CT6
S 4	Km126,8 13 ^{ème} passage ligne arrivée CT3

SERVICES DE SECOURS

Centre hospitalier de Pontivy - Kério

Médecin en course : Docteur LE BARS

L'ambulance : Ambulances HEMONIC

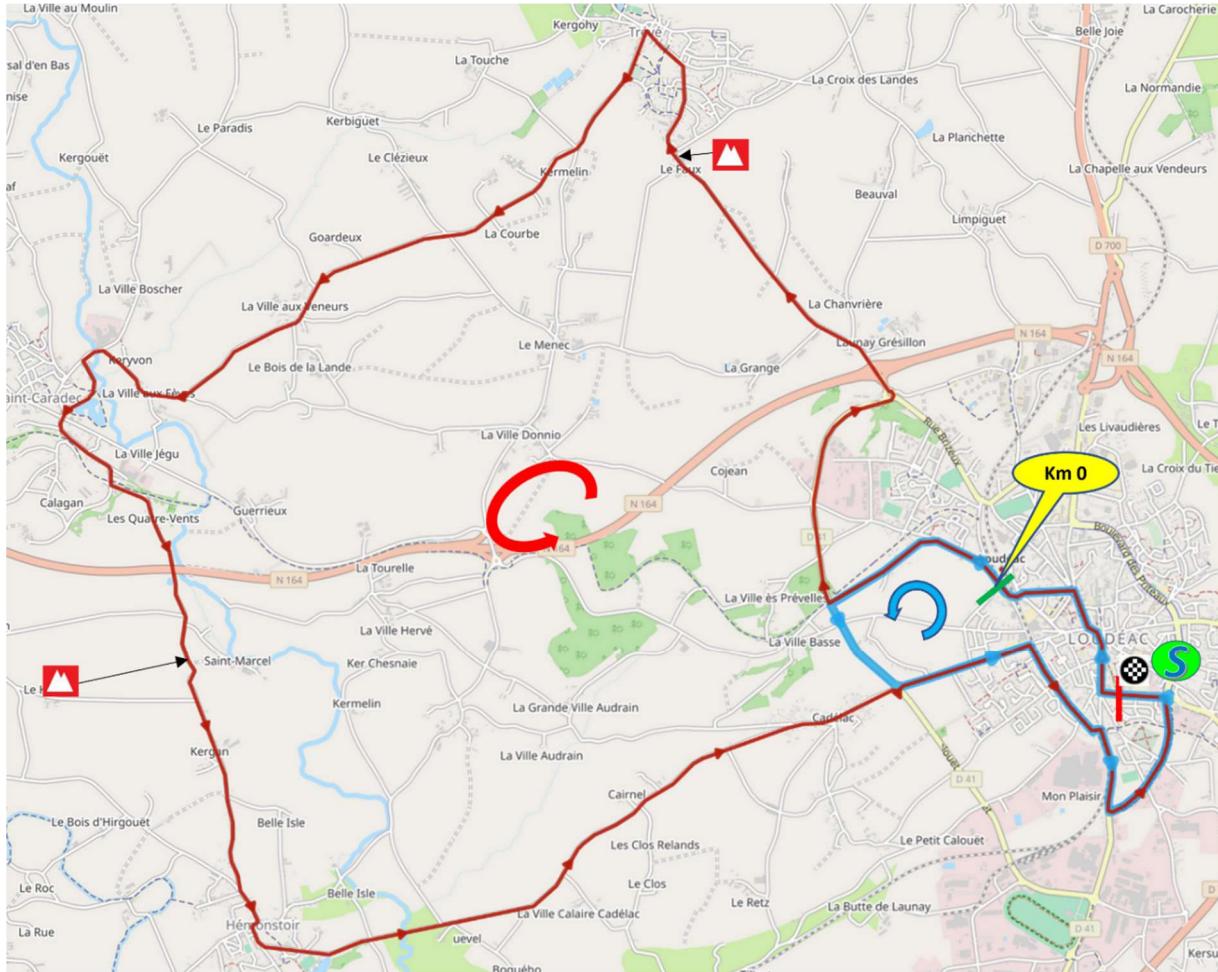


SARL LE BIHAN ERWAN
SEMIS & TERRASSEMENT

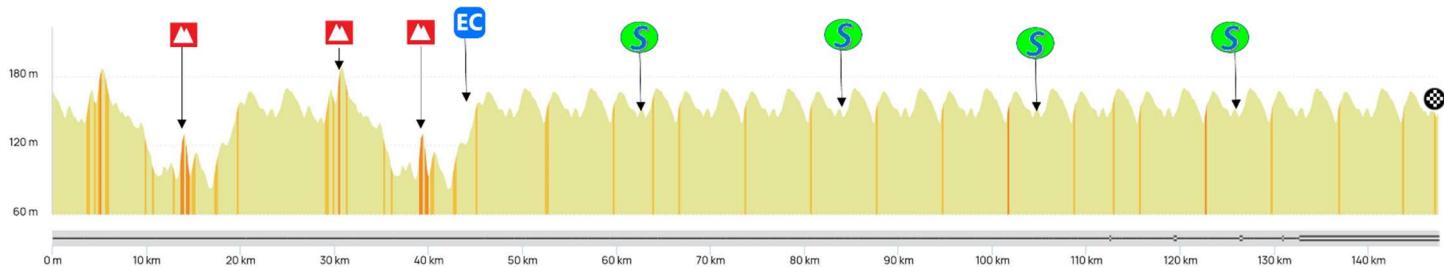
PARKINGS AU DEPART DE LOUDEAC

Parking Organisation et Equipes : Lycée Saint Joseph.  

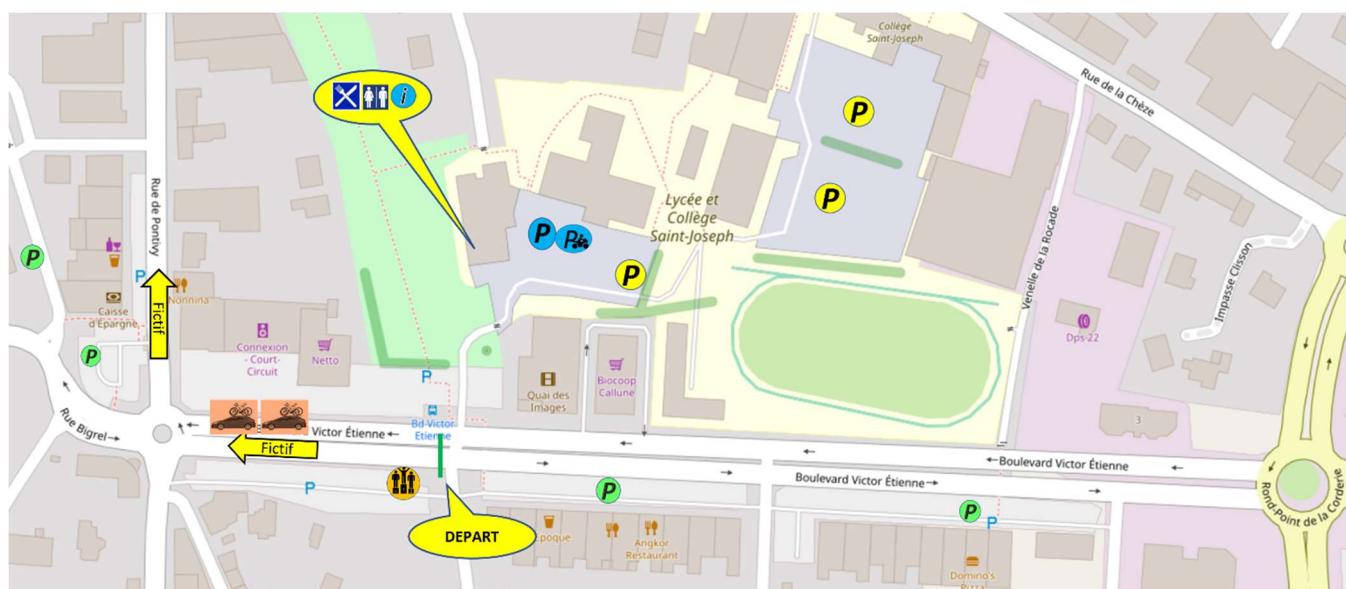
PARCOURS GENERAL

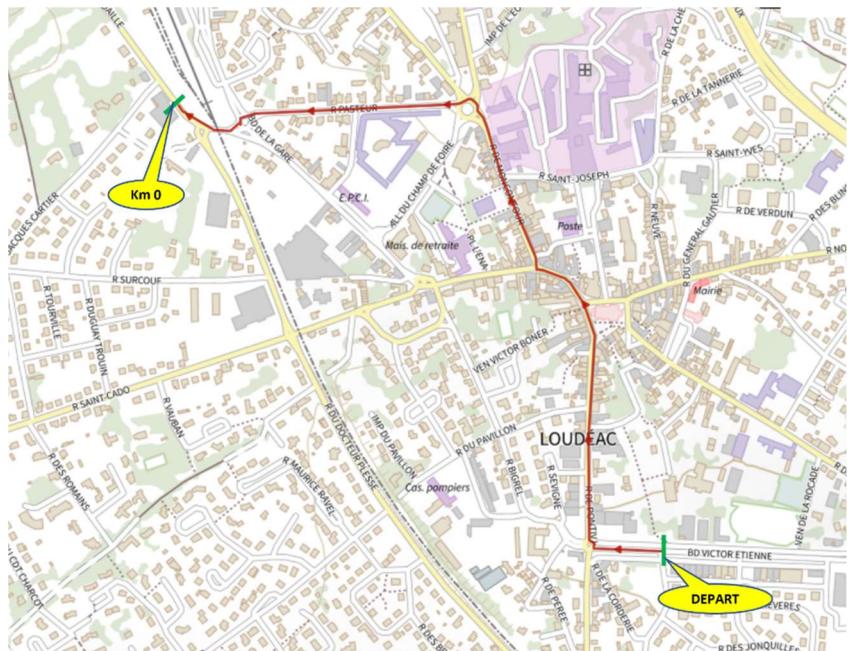


**PROFIL
ALTIMÉTRIQUE
LOUDEAC**



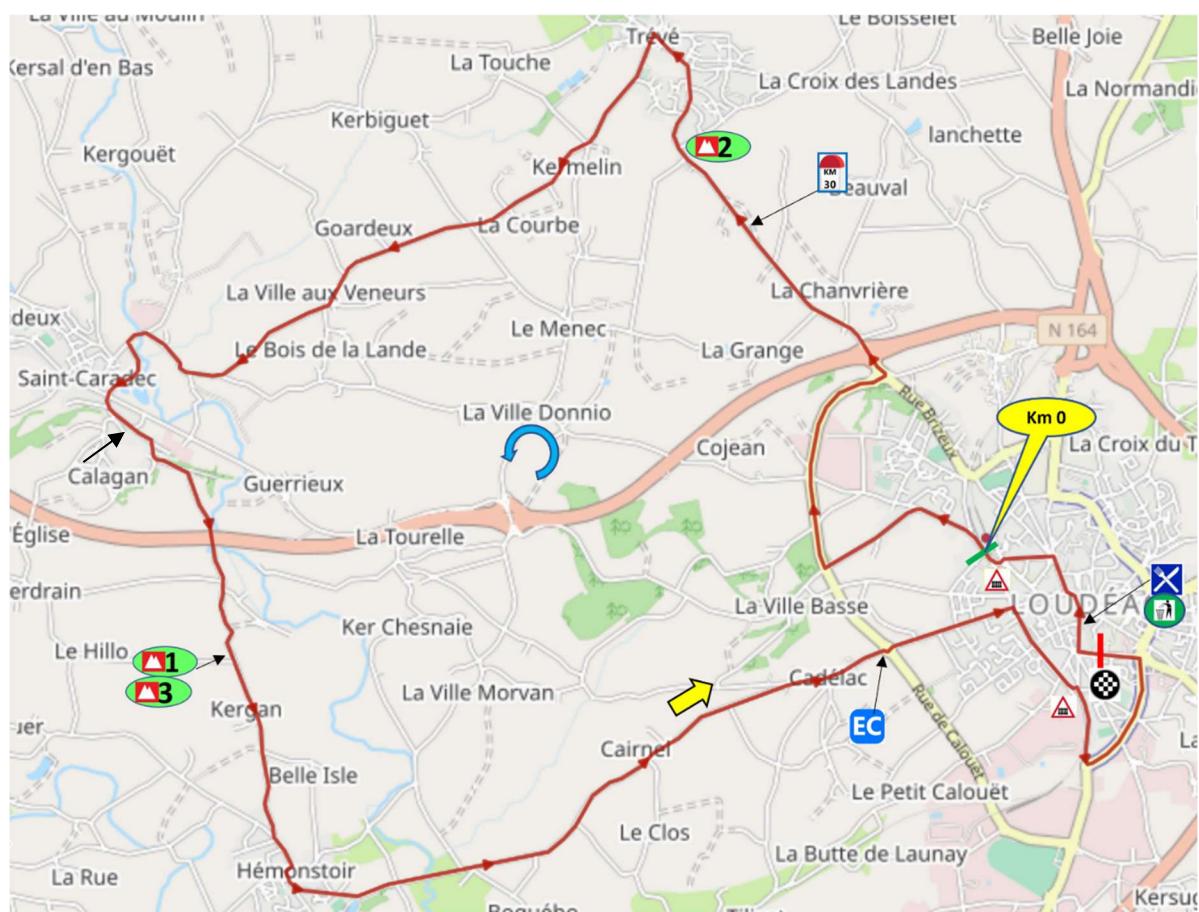
DISPOSITIF DE DEPART





DEPART FICTIF

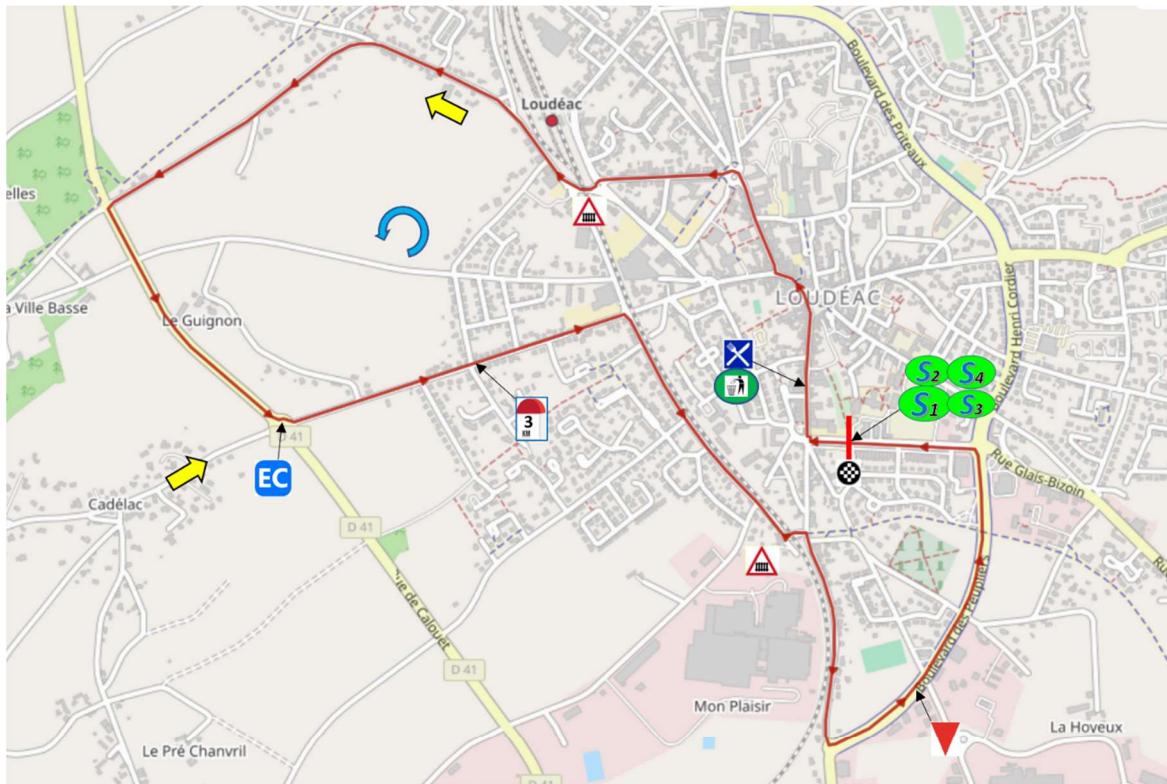
CIRCUIT «GRANDE BOUCLE» LOUDEAC



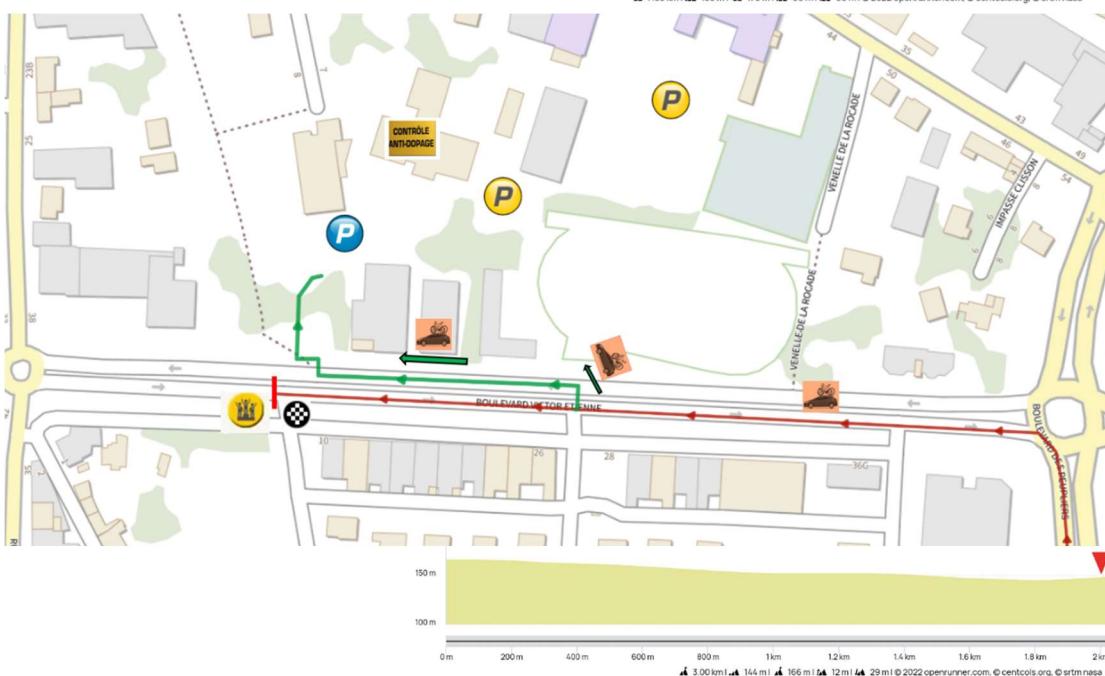
PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT »GRANDE BOUCLE » LOUDEAC



CIRCUIT « PETITE BOUCLE » LOUDEAC



PROFIL ALTIMÉTRIQUE DU CIRCUIT « PETITE BOUCLE »LOUDEAC



ZONE D'ARRIVEE

PROFIL ALTIMÉTRIQUE DES 3 DERNIERS KILOMÈTRES »LOUDEAC

ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement (grandes et petites boucles) est mise en place rue de Pontivy entre le Rond-Point situé après la ligne d'arrivée et l'Eglise. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours « Zone Verte ». Ces zones seront identifiées par des panneaux « entrée et fin de zone »

DÉRIVATION DES VÉHICULES A L'ARRIVÉE :

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite 150m avant la ligne d'arrivée, les parkings sont disponibles au Lycée Saint Joseph

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein des locaux du Lycée Saint Joseph

L'ITINÉRAIRE

Contrôle VCP Loudéac		ESTIVALE BRETONNE ETAPE 4 Finale : LOUDEAC			Lundi 5 août 2024		
Parcours	à parcourir	Lieu de passage	Horaire				
		Course en ligne à	40	44	Km/h		
-1,4		Départ fictif (Maxi 30Km/h) Bd Victor Etienne (Cinéma) RP à Droite - Rue de Pontivy – à l'église à Gauche – rue de Cadelac – 1ère à Droite – rue de Moncontour – RP 3ème sortie – rue Pasteur – RP 2ème sortie tout droit – PAN – rue de Cornouaille	13:30	13:30	CT16		
0	147,9	Départ réel devant restaurant LE CORNOUAILLE	13:32	13:32	Km 0		
1,3	146,6	Croisement - Tout droit RD41	13:34	13:34			
3	144,9	RD 41 RP 3ème sortie - Passage pont	13:37	13:36			
6,2	141,7	Mairie Trévé	13:42	13:41			
10,8	137,1	Entrée St Caradec - Intersection tout droit	13:49	13:47			
11,5	136,4	C1 après garage Citroën à gauche Dir. Hémonstoir	13:50	13:48			
12,1	135,8	Saint Caradec DANGER Chicanes X2	13:51	13:49			
13,7	134,2	Saint Marcel (Le Hillo) Grimpeur	13:53	13:51	MG1		
15	132,9	Hémonstoir	13:55	13:53			
15,3	132,6	A Droite	13:55	13:53			
15,4	132,5	A Gauche - Direction Loudéac D69	13:55	13:53			
20,2	127,7	RP 2ème Sortie – Tout droit Rue Saint Cado	14:03	14:00			
21,2	126,7	Intersection à Droite – Rue du Docteur Presse	14:04	14:01			
22	125,9	Croisement après voie ferré, à Droite rue A. Enaud	14:05	14:02			
22,5	125,4	RP par la gauche - Bd des peupliers Voie de Gauche	14:06	14:03			
23,5	124,4	RP par la gauche Renault / Peugeot Voie de Gauche	14:08	14:04			
24	123,9	Ligne Arrivée 1er passage (grande boucle 1)	14:08	14:05	CT15		
30	117,9	700m avant" Trévé "	14:17	14:13			
30,7	117,2	Entrée Trévé RD41 (Le Faux) Grimpeur	14:18	14:14	MG2		
39	108,9	Saint Marcel (Le Hillo) Grimpeur	14:31	14:25	MG3		
46	101,9	Entrée Petit Circuit Final	14:41	14:35	EC		
49,5	98,4	Ligne Arrivée Fin GTour 1 (début Petites Boucles)	14:47	14:40	CT14		
49,6	98,3	RP à droite - Rue de Pontivy	14:47	14:40			
49,9	98,0	A l'église à gauche - Rue de Cadélac	14:47	14:40			
50,1	97,8	1ère à Droite - Rue de Moncontour	14:47	14:41			
50,3	97,6	RP 3ème sortie - Rue Pasteur	14:48	14:41			
50,7	97,2	RP 2ème sortie tout droit - rue de Cornouaille	14:48	14:41			
52,2	95,7	A Gauche – D41 - Rue Marcel Nogues	14:51	14:43			
52,3	95,6	Intersection tout droit	14:51	14:44			
53	94,9	RP 3ème Sortie – Rue Saint Cado	14:52	14:45			
54	93,9	Intersection à Droite – Rue du Dr Plesse	14:53	14:46			
54,8	93,1	Croisement après voir ferré – A Droite rue A. Enaud	14:55	14:47			
55,2	92,7	RP par la gauche - Bd des peupliers Voie de Gauche	14:55	14:48			
56,2	91,7	RP par la gauche Renault / Peugeot Voie de Gauche	14:57	14:49			
56,5	91,4	Ligne Arrivée Fin PTour 1	14:57	14:49	CT13		
63,5	84,4	Ligne Arrivée Fin PTour 2 Sprint	15:08	14:59	CT12 S1		
70,6	77,3	Ligne Arrivée Fin PTour 3	15:18	15:09	CT11		
77,6	70,3	Ligne Arrivée Fin PTour 4	15:29	15:18	CT10		
84,6	63,3	Ligne Arrivée Fin PTour 5 Sprint	15:39	15:28	CT9 S2		
91,6	56,3	Ligne Arrivée Fin PTour 6	15:50	15:37	CT8		
98,7	49,2	Ligne Arrivée Fin PTour 7	16:00	15:47	CT7		
105,7	42,2	Ligne Arrivée Fin PTour 8 Sprint	16:11	15:56	CT6 S3		
112,7	35,2	Ligne Arrivée Fin PTour 9	16:21	16:06	CT5		
119,8	28,1	Ligne Arrivée Fin PTour 10	16:32	16:16	CT4		
126,8	21,1	Ligne Arrivée Fin PTour 11 Sprint	16:43	16:25	CT3 S4		
133,9	14,0	Ligne Arrivée Fin PTour 12	16:53	16:35	CT2		
140,9	7,0	Ligne Arrivée Fin PTour 13	17:04	16:44	CT1		
147,9	0,0	Ligne Arrivée Fin PTour 14 ARRIVEE	17:14	16:54	CT0		

PALMARES

	Vainqueur	Second	Troisième	Jeune	Grimpeur	Animateur	Breton	Equipe
2016	David GAUDU	Rémy ROCHAS	Samuel PLOUHINEC	David GAUDU	Samuel PLOUHINEC		David GAUDU	SOJASUN Espoirs
2017	Fabien SCHMIDT	Alan RIOU	Taruia KRAINER	Alan RIOU	David RIVIERE	Anthony JULIEN	Fabien SCHMIDT	Team Pays de DINAN
2018	Maxime JARNET	Thibault FERASSE	Kévin BESSON	Maxime JARNET	Thibault FERASSE	Alexandre BILLON	Maxime CHEVALIER	CHAMBERY Cyclisme Formation
2019	Julien GUAY	Matthieu JEANNES	Jelle MANNAERT	Louis BARRE	Gijs LEEMREIZE	Kenneth CAETHOVEN	Julien GUAY	Team U NANTES Atlantique
2020								
2021	Johan LE BON	Louis BARRE	Sandy DUJARDIN	Louis BARRE	Matthew TEGGART	Kenneth CAETHOVEN	Johan LE BON	DINAN Sport Cyclisme
2022	Jean Louis LE NY	Mickael GUICHARD	Romain CAMPISTROUS	Gabriel FEDE	Johan LE BON	Adrien GAREL	Jean Louis LE NY	WB FYBOLIA Morbihan
2023	Florian DAUPHIN	Gari LAGNET	Henri François RENARD HAQUIN	Henri François RENARD HAQUIN	Corentin DEVROUTE	Arne JACOBS	Florian DAUPHIN	SCO DIJON Matériel Vélo.com

ANIMATION ET RADIO-ESTIVALE



Damien MARTIN

VELOPRESSECOLLECTION.FR
L'actualité du cyclisme



Antoine MICHELIN



Jean Yves LE PORHO

DIRECT VELO



Eric LE BALCH

DANS LE RETRO DE L'ESTIVALE BRETONNE

